

De l'autre côté de la frontière...

Les fêtes de Woonsocket — Mgr Keough insiste sur la conservation "chez ces enfants des traditions franco-américaines, dont la principale est la connaissance de la belle langue française" — Multiplions les occasions de rencontre.

Woonsocket est très probablement la ville la plus française des Etats-Unis. Elle vient de fêter un anniversaire cher à son cœur: le cinquantenaire de l'installation chez elle des Soeurs de Jésus-Marie, les Soeurs de Sillery, comme on dit communément du côté de Québec.

Les Soeurs de Jésus-Marie sont arrivées à Woonsocket peu après la fondation de la paroisse du Précieux-Sang. Le Précieux-Sang, comme on sait, est la mère, l'aïeule, pourrait-on dire, de toutes les paroisses françaises de la ville.

La grande figure de l'histoire du Précieux-Sang, c'est, cela va de soi, le vénéré Mgr Charles Dauray, qui en fut le curé pendant plus d'un demi-siècle, qui vit cette paroisse grandir, puis s'éteindre. Voici bien longtemps, hélas! que nous n'avons eu le plaisir de visiter Woonsocket. La dernière fois que nous y fûmes, Mgr Dauray vivait encore. Très aimable, avec une simplicité de grand seigneur, il évoquait volontiers les débuts de sa carrière. C'était presque un roman, puis, passé aux Etats-Unis pour se reposer, pour y refaire dans un séjour qu'il comptait bref une santé qui inquiétait son entourage, il devait s'y fixer, y demeurer tout le reste de ses jours, devenir là-bas une sorte de patriarche.

Les débuts de la paroisse furent, comme bien l'on s'en doute, extrêmement modestes. Les paroissiens étaient des émigrés du Canada, qui n'avaient point quitté pour excès de richesse leur pays d'origine. Les débuts de l'école, que les Soeurs de Jésus-Marie installaient quelques années plus tard tout près de l'église, ne furent pas moins humbles. Mais, avec le temps, la générosité, le dévouement, l'esprit de suite sont capables de très grandes choses.

La paroisse a prospéré, l'école a grandi, elle a même essaimé.

Aussi les fêtes du cinquantenaire furent-elles très belles, d'autant plus émouvantes que trois générations souvent pouvaient y prendre part: mères, grand-mères et petites-filles.

L'évêque de Providence, Mgr Keough, voulut honorer ces fêtes de sa présence, y donner aux Soeurs de Jésus-Marie un solennel témoignage de son affectueuse admiration.

Nous extrayons de son bref discours, prononcé en français et que publiait l'*Indépendant de Woonsocket* le 29 avril, deux phrases particulièrement significatives:

Si je suis venu ici, avec mon Grand Vicaire, en ce jour, pour chanter la messe pontificale, c'est que j'ai voulu rendre un témoignage public de la reconnaissance du diocèse de Providence pour les services immenses rendus par les Religieuses de Jésus-Marie. Elles sont ici depuis cinquante ans, donnant aux enfants de la paroisse et de la ville, et du diocèse, la formation intellectuelle, mais surtout la formation chrétienne.

Non seulement elles remplissent cette double mission avec un dévouement de tous les jours, mais elles accomplissent aussi le travail si éminemment

nécessaire de conserver chez ces enfants les traditions franco-américaines dont la principale est la connaissance de la belle langue française.

Ce n'est pas la première fois que Mgr Keough parle dans ce sens, et voici quelques mois le cardinal-archevêque de Boston, S. E. Mgr O'Connell, avait prononcé des paroles d'une égale netteté.

Voici des témoignages qui devront fortifier les Franco-Américains dans la volonté de conserver leur langue.

Outre toutes les raisons d'ordre sentimental qui justifient cette volonté, ils peuvent se dire que la double connaissance du français et de l'anglais sera pour leurs enfants un très précieux actif.

Plus les relations commerciales et diplomatiques des Etats-Unis se multiplieront, plus le pays aura besoin d'hommes qui sachent le français. Or cette langue, que des familles comme les Roosevelt s'empressent d'apprendre, les Franco-Américains n'ont qu'à la recueillir dans leur berceau, qu'à la conserver et à lui donner un juste poli.

Priver leurs enfants d'un avantage que des Américains de langue anglaise s'acharnent à conquérir serait pour nos frères de là-bas une bien douloureuse négligence ou un bien maladroit calcul.

C'est le recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, qui a fait au cinquantenaire de Woonsocket le discours de circonstance. Il y a naturellement rendu aux Soeurs de Jésus-Marie un éloquent hommage. Dans une allocution subséquente, il a insisté sur un point qui nous tient à cœur comme à beaucoup d'autres: l'utilité d'intimes et fréquentes relations entre les Franco-Américains et nous.

Evidemment, personne d'entre nous ne songe à imposer aux Franco-Américains une forme quelconque de dictature intellectuelle ou d'impérialisme moral; mais nous pouvons nous aider les uns les autres. Pourquoi ne le ferions-nous pas?

Il va de soi que ceci, pareillement, n'a rien à voir avec la politique. Citoyens de pays différents, nous avons des obligations diverses, auxquelles personne ne songe à se dérober.

Mais il reste tout un ordre d'idées et de sentiments où nous pouvons collaborer; et c'est cet ordre qu'il faut soigneusement cultiver.

Disons, pour être franc, que les Franco-Américains n'ont peut-être pas tort de se plaindre de ne pas toujours trouver chez nous les concours sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. Ces abstentions s'expliquent souvent, mais on ne les regrette pas moins. L'on se réjouit par contre que des hommes comme Mgr Roy, comme M. l'abbé Groulx, comme d'autres encore, accueillent gracieusement les invitations qui leur viennent d'outre-frontière.

Conclusion: travaillons à multiplier entre tous les groupes français d'Amérique les prises de contact et les occasions de rencontre.

Omer HEROUX

Bloc-notes

A qui la faute?

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* racontait l'autre jour qu'un industriel de sa ville lui faisait imposer une réclamation en anglais.

"Mais vous ne croyez pas qu'il faudrait du français, plutôt?" dit l'imprimeur. A quoi l'autre répond: "Je vends mes produits dans le bas de la province, et si l'on y présente aux marchands des produits de marque canadienne-française, ils font la moue. Tandis que si la marchandise a une allure anglaise, une étiquette anglaise, qu'on la présente à l'anglais, cela va mieux". Et le *Courrier* de dire: "Il n'a pas tort. Ceux qui ont tort, ce sont les marchands qui en sont encore au snobisme". A quoi le *Saint-Laurent*, hebdomadaire de la Rivière-du-Loup, ajoute ce commentaire: "Cela ne nous met pas, nous, les gens du bas de Québec, sous un jour bien favorable. Seulement, il y a peut-être moyen d'expliquer ce snobisme inexcusable". Et le *Saint-Laurent* fournit de ce fait une explication qui n'est pas à l'honneur des fournisseurs des marchands d'en bas. "On peut se demander qui leur a imposé ce goût de la marchandise étrangère et qui a dénigré la marchandise canadienne-française. Ce ne sont pas les maisons anglaises ni les voyageurs de commerce anglais qui sont venus leur refiler leurs denrées. Ce sont nos grandes maisons de la métropole ou de la vieille capitale, dirigées par des Canadiens français, ce sont leurs voyageurs de commerce qui ont récité la leçon nouvelle: "Tiens, achète-moi ça, c'est de la marchandise anglaise". Et quelle assurance dans le geste et le regard pour impressionner le petit marchand de chez nous! Nous avons tous entendu ça".

Où, et même ailleurs que dans le bas du fleuve, on a cru ce que tant de nos frères disaient avec assurance. Ce qui fait, ainsi que l'écrit le *Saint-Laurent*, que si nos industries canadiennes n'existent plus, ce sont nos ruines, si nous sommes tributaires de l'industrie des autres, ça n'est pas tant sur la poitrine de nos petits marchands qu'il faut battre la coulpe, que sur celle de nos grands commerçants: ils ont, par aveuglement, oublié qu'un jour, après avoir aidé par imprévoyance à la ruine de nos industries, ils pourraient eux-mêmes être accablés dans une situation du dernier pénible.

Quand on aura redonné du prestige à l'étiquette française sur les marchandises, — et cela dépend des fabricants, — et cela dépend des gros suiva et le consommateur", conclut l'hebdomadaire du bas du fleuve. On ne saurait dire qu'il n'a pas raison en tout point.

Au barreau montréalais

Il n'est pas trop tard pour féliciter de leur élection Maître Arthur Vallée, nouveau bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Montréal, et ses collègues choisis en même temps que lui, jeudi dernier. Le bâtonnier de 1935-1936 est de ceux qui ont fourni jusqu'ici une carrière toute de labeur, de droiture et de dignité. Elle l'a mené aux premiers rangs de sa profession et il mérite largement l'honneur qui vient de le couronner.

Le barreau canadien-français de Montréal compte nombre d'hommes encore jeunes qui ont continué les belles traditions de leurs aînés. On peut les donner déjà en exemple à ceux qui montent et qu'ils encouragent dans un sentiment de lovable confraternité. Félicitations aux nouveaux élus et à ceux qui ont su les distinguer et les honorer.

"Doctrines de durée"

A Blois, en France, un représentant du groupe terrien a failli de justesse être élu député contre le candidat du parti radical-socialiste. Il a fallu le ballottage pour départager les candidats; et le vainqueur n'en a pas mené large. A tel point que les journaux conservateurs interprètent le résultat de cette bataille électorale comme une quasi-victoire; elle pourrait bien, d'ici quelques mois, en être une complète. Dans un article à l'*Echo de Paris*, après cette élection, M. Henri Bordeaux exprime ses regrets: "que le candidat de l'extrême n'ait pas été élu" et note comme le prétendu progrès moderne est à l'encontre de la politique de la terre. "L'excès de lumière et de mouvement attire, dit-il, vers les cités les hommes déracinés. L'école, la plupart du temps, détourne les enfants au lieu de les rattacher et les fixer en leur enseignant leurs origines et leurs racines. Or, cette mystique de la terre perdue, ce sentiment, profond et secret, évaporé comme un parfum dont le flacon est brisé, rien ne retiendra plus le paysan: il s'en ira ou il considérera la terre comme une industrie et non plus comme une compagnie. La terre donne peu d'argent, c'est entendu. Mais elle nourrit celui qui est fixé sur elle. Le paysan n'est perdu que s'il doit prendre avec lui des ouvriers agricoles. Alors il lui faut sortir et trouver trop d'argent. Et là même apparaît ce qui complète la mystique de la terre. Elle est faite pour la famille, elle est liée à la famille. Elle exige des enfants. Ainsi le problème de notre dépopulation est-il lié chez nous au sort de la terre. ... La première politique qui s'impose à notre pays, c'est la politique de la terre et de la famille. Elle a fait la force de l'ancienne France. Elle seule fera la force de la France d'aujourd'hui. ... Un pays ne dure que par l'enracinement des générations sur le même sol. Il y a là des réflexions qui, à peu de détails près, s'appli-

Le gouvernement provincial retire son bill relatif à l'imposition d'une taxe sur les liqueurs douces

(Voir page 3)

Lettre d'Europe

quant excellentement chez nous. Car, ici comme en France, nous avons pratiqué trop longtemps une politique qui déracine l'homme de la terre et le chasse dans les grandes villes. Plus qu'en France, peut-être, notre race, encerclée ici par des éléments de tout genre, a besoin de se replier sur la terre, de reprendre contact avec elle, de s'y enraciner. Or on a chassé de maintes régions les terriens, sous prétexte d'établir la des industries étrangères qui devaient nous enrichir et qui ont, on peut le dire, dévasté les territoires où elles étaient censées apporter l'aisance, le travail et l'épargne. Et ces terriens déracinés, ils sont perdus. Nos gouvernements trouvaient avantage, à leurs heures de réflexion, — s'ils réfléchissent, — à méditer les paroles de Bordeaux, de Pesquidoux, d'autres auteurs de France et de chez nous qui soulignent la nécessité d'une politique de la terre et de la famille. Après la réflexion viendra peut-être l'action.

G. P.

Ainsi parle le lecteur...

Malte et le prochain Jubilé de Sa Majesté

Les fêtes du jubilé d'argent du Roi George V approchent et s'annoncent grandioses. Elles auront un écho retentissant partout où flotte le drapeau glorieux de l'Angleterre.

Cependant, au milieu de la jubilation universelle, Malte, le "joyau de la Couronne britannique", ne brillera point de son éclat. Sa joie est plus qu'assombrie, martyrisée comme elle l'est par un sir Cunliffe-Lister, qui veut à tout prix la dénationaliser. Aujourd'hui, Malte, gouvernée *manu militari*, dépouillée de sa langue nationale, de son Parlement et de tous ses droits civils, en un mot, jetée en prison, comment peut-elle agiter son drapeau, symbole de liberté, pour s'associer à la joie et à la fierté commune des dominions britanniques? Le *Malta Chronicle*, *Garrison Gazette*, journal impérialiste, qui n'a jamais fait autre chose que dire Amen à toutes les mesures, même les plus tyranniques de Downing Street, a suggéré de faire envoyer une délégation maltaise à Londres pour les fêtes du Roi, à quoi riposte aussitôt le *Malta*, organe officiel du parti nationaliste, qui représente la très grande majorité de la population maltaise:

"Pour éviter tout malentendu ou équivoque et, réaffirmant s'il le faut la loyauté du peuple maltais envers la Couronne britannique, nous tenons à déclarer:

1° que le Gouvernement impérial actuel de Malte n'a aucun droit de choisir aucun représentant de Malte et de l'envoyer à Londres, à même l'argent public. Le Gouvernement pourrait, tout au plus, se choisir ses propres représentants, mais non ceux du peuple maltais; son propre représentant, le meilleur et le plus haut, n'a pas besoin d'être envoyé à Londres, il y est déjà; c'est le fameux Secrétaire pour les colonies, sir Ph. Cunliffe-Lister, le bourreau de nos libertés et de nos droits;

2° que le choix des représentants de Malte revient uniquement au peuple maltais et à aucun autre. Conséquent, si le Gouvernement veut envoyer à Londres un ou plusieurs représentants, il a le devoir de s'adresser au peuple, ou, du moins, aux divers partis politiques, qui sont les exposants de l'opinion publique;

3° que quiconque accepterait ou solliciterait la nomination du Gouvernement actuel (c'est-à-dire de la dictature militaire) ne représenterait pas le peuple maltais.

(Suite à la page 2)

La conférence du Père Lévesque

"LA MISSION DES INTELLECTUELS CANADIENS-FRANÇAIS"

Nous avons le plaisir d'annoncer, et nous savons que cela répondra au désir de nombre de nos lecteurs, que nous publierons tout prochainement, dans la collection du *Document*, le texte, revu par l'auteur, de la conférence donnée par le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., diplômé de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de Lille, à la soirée des prix d'Action Intellectuelle, le 5 avril dernier, sur "La mission des intellectuels canadiens-français".

Cette brochure se vendra très bon marché: 5 sous l'exemplaire, français; 50 sous la douzaine, français, plus un sou de taxe pour la région affectée par la nouvelle taxe de vente; \$3.50 le cent, jusqu'à concurrence de 500 et, à partir de 500, \$3.00 le cent, port et taxe en plus, selon les cas.

Nous prions qu'on nous adresse le plus tôt possible les commandes, afin que nous puissions fixer le chiffre du tirage.

N.B. — Toutes ces commandes doivent être envoyées au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Lettre d'Europe

La Conférence de Stresa

Voyages d'"information" des ministres anglais — A Moscou: "God save the King" et "Internationale" — Résultats imprécis et problématiques de la Conférence — Réarmement — De Stresa à Genève

Le 16 avril 1935

La conférence qui vient de se tenir à Stresa, entre les représentants des gouvernements anglais, français et italien, avait pour but d'établir un accord entre les trois grandes puissances occidentales en vue de ce qu'on appelle l'"organisation de la paix". On a voulu lui donner une importance particulière en y faisant participer non seulement les ministres des affaires étrangères, mais aussi les chefs des trois gouvernements. M. MacDonald et M. Flandin sont donc allés siéger aux côtés de M. Mussolini, qui est lui-même ministre des affaires étrangères en même temps que chef du gouvernement.

On ne peut malheureusement pas dire que le résultat de la conférence ait été en proportion de l'apparat déployé.

C'est sur la base du protocole franco-italien du 7 janvier et de la déclaration franco-anglaise du 3 février que les négociations devaient se dérouler. Autrement dit, sur la base de ces deux documents, ce qu'on a appelé la nouvelle Triple-Entente voulait établir et faire accepter par le reste de l'Europe un programme pour l'organisation de la paix.

La conférence a été précédée par le voyage de sir John Simon et de M. Eden à Berlin, puis par celui de M. Eden seul à Moscou, Varsovie et Prague. Ces voyages, comme cela avait été assuré au Parlement, devaient avoir un caractère d'information et d'exploration. Rien ne

devait y être conclu. Comme on sait, un des buts poursuivis par l'Angleterre est de faire rentrer l'Allemagne à la Société des Nations.

Or les deux ministres anglais ont dû revenir très déçus de leur voyage. L'Allemagne s'est montrée aussi réservée en ce qui concerne un pacte de l'Est d'"assistance mutuelle" qu'au point de vue d'un pacte danubien destiné à maintenir le statu quo dans l'Europe centrale, ou de sa rentrée à la Société des Nations. La Pologne, qui marche avec l'Allemagne plutôt qu'avec la France, s'est montrée presque aussi réservée. En revanche, la Russie, qui se croit menacée par l'Allemagne, la Pologne et le Japon, et la Tchéco-Slovaquie, qui craint l'Allemagne et la Hongrie, ont fait à M. Eden un accueil très sympathique.

On pourrait dire que l'excursion des ministres anglais a fait ressortir ces trois faits: accentuation de l'antagonisme germano-russe; solidarité polono-allemande; rapprochement anglo-russe.

De ce rapprochement on a eu le symbole original: les accents du *God save the King* alternant, à Moscou, avec ceux de l'*Internationale*!

C'est dans ces conditions que M. MacDonald et sir John Simon sont partis pour Stresa, après que le Parlement ait reçu l'assurance que la conférence qui allait s'y tenir n'aurait qu'un caractère d'information, de même que le voyage à Berlin, Moscou, Varsovie et Prague.

(Suite à la page 2)

La feuille d'érable

L'un de nos amis s'enquérant des origines de l'érable comme emblème national, M. E.-Z. Massicotte, l'érudit archiviste, a bien voulu nous adresser à ce propos la note suivante, dont nous le remercions très vivement.

Depuis quand la feuille d'érable est-elle devenue l'emblème du Canada?

Il semble que ce fut à Montréal, et il y a cent ans (encore un centenaire) que la feuille d'érable figura pour la première fois dans une fête nationale.

Au banquet du 24 juin 1835, un journal note: "On a remarqué un faisceau de branches d'érables soutenant des drapeaux qui entouraient un portrait de saint Jean-Baptiste." En 1836, à la même fête, le célèbre Denis-Benjamin Viger, en proposant une santé, fit l'éloge de l'érable et termina ainsi: "C'est le roi de nos forêts, c'est l'emblème du peuple canadien".

Le 14 novembre suivant, le *Canadien* arborait dans son frontispice "la feuille d'érable et le cas-tor", parce que, dit le rédacteur du journal, "la feuille d'érable a été, comme on le sait, adoptée comme emblème du Bas-Canada".

Ceci admis, il reste à chercher quand les Canadiens de races différentes à la nôtre accueillirent l'emblème, à leur tour.

Un auteur anglais anonyme assure que le 21 août 1860, à Toronto, au cours d'une assemblée qui arrêterait le programme de la réception qu'on allait faire au prince de Galles, il fut décidé que les citoyens auraient une feuille d'érable pour insigne, lorsque le futur souverain de l'Empire britannique visiterait leur ville. Cet endroit ne fut pas le seul à prendre une semblable résolution, puisque, lors du passage du prince à Cobourg, Ont., les membres de la société *Ontario Canadians* portaient, à la boutonnière de leur habit, une feuille d'érable en argent.

Dès cette époque, l'emblème était accepté partout et si bien qu'en 1867 l'instituteur Alexander Muir (mort en 1906) profita de l'avènement de la Confédération pour lancer le chant qui l'a illustré: *Maple leaf for ever*, et dont il composa les paroles et la musique. L'auteur voulait plaire aux Canadiens de toute origine, voilà pourquoi, dans le premier couplet, on remarque ces vers:

On Canada's fair domain
Here may it wave our boast, our pride,
And join in love together
With Lily, Thistle, Shamrock, Rose,
The Maple leaf for ever.

Ce chant devint si populaire qu'on l'enseigna dans les écoles du Dominion; que l'air fit partie du répertoire des orchestres et des fanfares; qu'on le joua dans les concerts et les parades; que les Canadiens de langue anglaise le considérèrent comme l'hymne na-

tional définitif du pays jusqu'au jour où Lavallée fit entendre le solennel O Canada.

E.-Z. MASSICOTTE

Carnet d'un grincheux

M. Houde a naguère fait battre le Dr Poulin. Aujourd'hui il fait son éloge après M. Rinfret. Les politiciens, dirait l'autre, tournent dans un cercle vicieux en avalant des couleuvres.

Si le commissaire Lesage partage l'opinion du maire, il s'effacera devant "Red" Poulin.

M. Houde laisse les commissaires partager son opinion, mais il ne leur laisse pas partager le pouvoir. Ce qu'on usurpe on ne le partage pas.

M. Savignac était lanceur à la première partie de baseball, mais il a été le receveur des sifflets à la place du maire.

Si M. Stevens avait assisté à l'inauguration de la saie de baseball, il y regarderait à deux fois avant de s'allier au maire.

Plusieurs Canadiens français ont offert leurs hommages au roi par l'entremise du *Harold*. Ce qui prouve que tous ses sujets s'associent à la fête de Sa Majesté — les poires comme les autres.

Titre de journal: "Bennett ne prend pas d'engagements nouveaux." J'ai croisé à la pris tous ceux qu'un homme peut prendre en 1930.

La Presse prétend que les murs de Jéricho sont tombés par suite d'un séisme. On voit que la Bible n'embarasse pas le journal "irrévèrement dévoué". Mais à la première protestation d'un annonceur juif elle rétracta.

Les cinq jumeaux se feront entendre de nouveau à la radio. Mais elles auront de la peine à balbutier aussi bien que la plupart des annonceurs de C.K.A.C.

"Louisville soufflée". Titre de la Presse. Il s'agit d'une ville qui a éprouvé un coup de vent. Quand on parle en termes!

"Si l'un de vos enfants se faisait écraser par l'un de ces amateurs de vitesse, je ne sais pas si vous viendriez plaider en sa faveur". Paroles du recteur Plante à un échelon qui intervenait en faveur d'un chauffard. Ce magistrat parle mieux quand il condamne la politique que quand il en fait.

Un théâtre remplacera une église rue St-Denis. C'est le progrès à rebours du christianisme: les cathédrales ont succédé aux cirques de la Rome impériale.

Le Grincheux

Le journal de lundi

Lundi, jour de fête, le "Devoir" paraîtra au cours de l'avant-midi

La petite histoire

Mésaventures d'un dentier

La Cour du Recorder, cité de La-Vache-Résignée, 4 mai 1935.

Le recorder bâille, l'air ennuyé. Foule de curieux, l'accusé, bedonnant, rosette à la boutonnière, cigare entre les dents, provoque d'un oeil assassin son accusateur — le directeur des finances de La-Vache-Résignée.

Le demandeur: M. le Recorder, l'accuse le citoyen Cincinnatus, le gros dans l'oeil, d'avoir refusé de payer la taxe de vente imposée par Sa Gracieuse Majesté Concordia, dictatrice de la Cité de La-Vache-Résignée.

Le Recorder: Accusé, enlevez votre cigare. Le citoyen Cincinnatus, jette rageusement son havane dans l'encier du greffier. Le greffier: Accusé, votre nom. Cincinnatus II, C.B.E. Qu'est-ce que c'est qu'ça, C. B. E.?

Ca? C'est un titre du grand boss. Ça veut dire: "C'est ben embêtant". Le Recorder, encore mal éveillé: Un titre! Nouvelle infraction à la loi de la taxe.

Le directeur des finances: Je fais respectueusement remarquer à votre Seigneurie, que les titres, valeurs immobilières, etc., ne sont pas taxables.

Le Recorder: Bien, bien... Continuons.

Le greffier: Accusé, que répondez-vous à la charge qui pèse sur vous? Vous êtes accusé d'avoir refusé de payer la taxe municipale sur un dentier tout flambant d'or, que vous avez acheté le premier mai chez l'Arracheur-de-dents Sans-douleur.

— Non coupable.

Le Recorder: Pourtant, vous reconnaissez avoir acheté ce dentier?

— Oui, mais moi, je ne tombe pas sous le coup de la loi. Je n'ai pas un cochon de payant.

— Qui êtes-vous donc?

— Vous l'avez, M'sieur le Recorder. Je suis Cincinnatus, le grand Cincinnatus II, C.B.E.

— Et après?

— C'est moi qui suis le Roi de la Cité de La-Vache-Résignée.

— Aux yeux de la loi, vous n'êtes qu'un individu.

— Je proteste énergiquement contre l'insulte. Je ne suis pas un individu, je suis l'associé secret, l'agent du César de Québec.

— Très bien. Alors, vous devez payer la taxe. Je lis dans le Règlement No 1336 de la Cité de La-Vache-Résignée, Article 1, paragraphe 4, que tout agent est considéré comme une personne, c'est-à-dire sujet à la taxe.

— Eh bien! J'ai pas l'agent secret de César. Je suis plus que cela. Je suis la Corporation de la Cité de La-Vache-Résignée.

Je vous prouve, Mame la Corporation. Je vois au même paragraphe du même article du règlement de la même cité que toute corporation est aussi considérée comme personne et sujette à la taxe.

— En tout cas, M'sieur le Recorder, si j'omets sous la loi, mon dentier, lui, tombe pas d'où.

— Parlez donc français, M'sieur Cincinnatus. Huissier, exhibez le corps du délit et examinons-le sans parti pris, à la lumière du Règlement no 1336.

Le sieur Cincinnatus se débat furieusement, donne des coups de poings à l'huissier, qui non sans peine, parvient à décrocher le malencontreux dentier. Il le dépose, humide de la salive et de la bave du C.B.E., sur le tapis vert. Les curieux s'esclaffent de la mine du grand Cincinnatus, qui souffle, sue à grosses gouttes.

Le Directeur des finances, tout épanoui d'avoir pris Cincinnatus à son propre piège, siffle sur l'air du Tambour-Major: "Petit dentier, petit dentier".

L'huissier hurle: Silence! Respect à la Cour! L'accusé tente de dire quelque chose: "M'sieu... m'sieu... peut-être... parler... se veux... mes dents..."

— Vous ne pouvez plus parler? Tant mieux. Taisez-vous jusqu'à la fin de l'audience, Monsieur le greffier, veuillez lire d'une voix intelligible, si vous en êtes capable, les 51 articles, y compris les 24 exemptions, du Règlement No 1336. D'une voix funèbre, cavernueuse, le greffier lit... il lit à en perdre le souffle.

Une heure et quart plus tard, le greffier se rassoit, éreinté, étourdi, la gorge sèche.

Le Recorder toussote. Il va par-

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

Pendant qu'avait lieu la conférence on a parlé d'un mur derrière lequel il se passait quelque chose. Rares, en effet, hommes d'Etat tenant conciliabules avaient été aussi avertis d'indications sur ce qu'ils faisaient. Et, pourtant, ils avaient en quelque sorte donné rendez-vous à quelque deux ou trois cents journalistes qui n'étaient pas venus seulement pour admirer le paysage. Le pis est que, faute d'informations précises, ces journalistes en lançant qui étaient parfois contradictoires. On était donc particulièrement impatient de connaître le communiqué final qui ne pouvait pas manquer d'être publié.

Aujourd'hui que ce communiqué est connu, on serait tenté de parler d'un mur derrière lequel il y a peut-être déjà quelque chose, autre chose encore pouvant suivre, car la double caractéristique de ce document, c'est d'être imprécis quant à ce qui a été fait, et de remettre à une date ultérieure les décisions relatives à certaines questions très importantes envisagées par les négociateurs.

C'est pourquoi, en ce qui concerne ce qui a pu être fait, on aime à croire que le communiqué ne dit pas tout, c'est-à-dire qu'il exprime d'une manière volontairement imprécise ce qui aurait été arrêté avec plus de précision, mais sur quoi on trouverait prudent de ne pas s'expliquer trop clairement.

Si l'on n'était pas ainsi, on ne pourrait guère faire de différence entre la conférence de Stresa et certaines autres qui l'ont précédée. Ce qui augmente la perplexité, c'est que sir John Simon, avant de partir pour Stresa, avait, comme on l'a vu plus haut, déclaré aux Communautés que la conférence, de même que ses entretiens à Berlin et ceux de M. Anthony Eden à Moscou, Varsovie et Prague, n'aurait qu'un caractère d'exploration et d'information, et qu'aucune décision ne serait prise sans qu'il en fût référé au Parlement.

Si, à cela, on ajoute qu'il est admis en principe par les Anglais que leur pays ne doit pas contracter de nouveaux engagements sur le continent, on est amené à se demander si, malgré les formules employées, le communiqué n'exprime pas tout une étroite entente entre la France et l'Italie, plutôt qu'entre les trois grandes puissances occidentales.

Si l'on veut admettre que la sécurité doit être "collective", selon la formule courante, et la paix "indivisible", selon la formule Litvinof, le communiqué produit une impression moins favorable que si on distingue la sécurité et la paix pour l'Occident de la sécurité et de la paix pour l'Orient et l'Europe centrale. En effet, en ce qui concerne l'Occident, la confirmation, par l'Italie et par l'Angleterre, de leurs obligations découlant du pacte de Locarno, et la perspective que ce pacte sera complété par un Locarno aérien, auquel l'Allemagne elle-même est prête à adhérer, fournissent de sérieuses et solides garanties de paix.

Pour ce qui est spécialement de la France, et aussi de la Belgique, elles sont ainsi assurées d'être garanties contre toute agression non provoquée de la part de l'Allemagne. Cela doit leur faire envisager avec quelque résignation la possibilité qu'on ne puisse pas réaliser la sécurité "collective" et la paix "indivisible".

On peut même se demander s'il n'y aurait pas, dans ce double Locarno, terrestre et aérien, l'embryon d'une quadruple alliance, ou plutôt d'un quadruple pacte d'assistance mutuelle, puisqu'il n'est plus permis de parler d'alliance, qui permettrait à l'Angleterre, à la France, à la Belgique et à l'Italie de défendre collectivement l'Occident contre toute agression venant du côté de l'Allemagne.

Pour ce qui est du pacte de l'Est, destiné à maintenir le statu quo et la paix dans l'Est européen, le communiqué de Stresa est peu affirmatif. Il y est dit que "les informations reçues" ont confirmé "dans le sentiment qu'il convient de poursuivre les négociations tendant au développement souhaité de la sécurité de l'Europe orientale". Ce n'est donc rien de définitif, mais du travail pour demain, sans la certitude de pouvoir le mener à bonne fin. D'un pacte oriental d'assistance mutuelle il n'est pas question.

On avait d'abord considéré comme un succès l'acceptation par l'Allemagne d'adhérer à un pacte oriental de "non-agression" même dans le cas où certains signataires de ce pacte de non-agression concluraient entre eux des pactes d'assistance mutuelle. Or, en France, on émet l'opinion que cette concession apparente pourrait dissimuler une manœuvre destinée à dissocier les puissances qui tendent à former un

front commun contre le Reich. En ce qui concerne le maintien de l'indépendance de l'Autriche, c'est de nouveau du travail pour demain qu'annonce le communiqué de Stresa. Il a été convenu de "recommander la réunion à une date très prochaine des représentants de tous les gouvernements énumérés dans le protocole de Rome en vue de conclure des accords relatifs à l'Europe centrale." Autrement dit, il s'agit d'une conférence qui aura lieu ultérieurement, à Rome dit-on, entre tous les pays voisins de l'Autriche. Mais qu'arrivera-t-il si, comme on peut s'y attendre, l'on ne s'entend pas à cette conférence? On a affirmé que sir John Simon, pendant les pourparlers de Stresa, avait ouvertement déclaré que l'Angleterre, tout en favorisant une action en faveur de l'indépendance de l'Autriche, n'y participerait pas elle-même. Cette abstention serait très vraisemblable.

Il est dit, il est vrai, dans le communiqué, que "les trois gouvernements ont reconnu que la nécessité de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche continuera à inspirer leur politique commune." C'est ce qu'on appelle une déclaration de principe. Mais les trois gouvernements sont-ils prêts, le cas échéant, à faire prévaloir ce principe par l'action, et alors par quel genre d'action? Peut-être se sont-ils concertés à ce propos, mais le communiqué n'en dit rien, il est permis de douter.

Le même doute est permis en ce qui concerne la déclaration finale, plus générale, du communiqué. Il y est dit que les trois puissances "constatent leur complet accord pour s'opposer par tous les moyens appropriés à toute réputation unilatérale des traités susceptibles de mettre en danger la paix de l'Europe", et que ces puissances "agissent à cet effet en étroite et cordiale collaboration". Comme "réputation unilatérale des traités", la réputation par l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles est quelque chose de positif et d'incontestable. Or, le communiqué de Stresa la condamne sévèrement, au point de vue juridique et moral. Il montre aussi en quoi elle peut compromettre l'œuvre du désarmement. Mais il n'y est pas question de sanctions matérielles se rapportant à ce cas.

Si donc le Conseil de la Société des Nations, qui va avoir à se prononcer sur ce cas, se borne lui-même à formuler une condamnation purement morale, les Etats tentés de répudier à l'avenir les traités qui les gênent pourront se montrer sceptiques à l'égard des "moyens appropriés" dont les menace le communiqué de Stresa. Ils pourront se dire que, si on a laissé se commettre impunément la réputation de la partie V du traité de Versailles, il n'y aurait pas de raison pour qu'on se montrât plus sévère à leur égard.

Enfin, pour ce qui est du réarmement éventuel de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie, le communiqué de Stresa contient une déclaration qui n'est peut-être pas très prudente. Les représentants des trois puissances occidentales ont décidé de recommander aux gouvernements des Etats intéressés l'examen de la requête de ces trois Etats désarmés tendant à obtenir la révision du statut qui les concerne "en vue de régler cette question par voie contractuelle dans le cadre des garanties générales de sécurité", ainsi que dit le communiqué de Stresa.

C'est une manière de reconnaître que cette requête est fondée. En fait, il serait paradoxal de laisser l'Allemagne réarmer et de l'interdire aux autres Etats désarmés par les traités. Mais il est probable, dans le cas où l'on ne s'accorderait pas sur la manière de leur permettre de réarmer, qu'eux-mêmes se verraient de la déclaration contenue dans le communiqué pour réarmer à leur propre gré, comme le fait le Reich. Ce n'était peut-être pas aux puissances occidentales à leur fournir cet argument.

Il est vrai que les représentants de ces puissances ont sans doute cru choisir le moindre mal, en accordant aux petits Etats désarmés un réarmement limité et contrôlé plutôt que de les laisser réarmer comme le Reich, sans limite ni contrôle. C'était un dilemme embarrassant. Cette partie du communiqué ayant produit quelque inquiétude du côté de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique, M. Laval a cru devoir les tranquilliser par une mise au point. Il a fait déclarer par la presse que les gouvernements des trois puissances occidentales se bornaient à transmettre aux Etats intéressés la requête des trois Etats désarmés et que c'est à eux qu'il appartenait de prendre une décision.

Les "Etats intéressés" dont il s'agit sont la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie. Si, comme c'est probable, ils font opposition à un réarmement effectif de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie, celles-ci n'oublieront pas que le communiqué de Stresa leur était plus favorable que la mise au point de M. Laval, puisqu'il "recommandait" auxdits Etats intéressés d'"examiner" la question en vue de la "régler". Il ne s'agissait pas d'une simple transmission.

De toute manière, la cause du désarmement paraît de plus en plus compromise, puisqu'il est ouvert une question de réarmement non seulement de l'Allemagne, mais aussi des autres Etats désarmés par les traités.

La conférence de Stresa s'est terminée le 14 avril. Le lendemain devait s'ouvrir à Genève la session extraordinaire du Conseil de la Société des Nations, convoquée à la requête de la France pour se prononcer sur la réputation par l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles. Sir John Simon, M. Laval et le baron Aloisi ont passé directement des rives du lac Majeur à celles du Léman. Au moment où j'écris cette lettre, la ses-

Ainsi parle le lecteur...

(Suite de la 1ère page)

terait que lui-même ou le Gouvernement, qui, certes, n'émane pas du peuple et ne peut être l'expression de sa volonté. Qu'il y aille donc, mais à ses frais, et au bénéfice de son... servilisme.

Ceci était écrit le 14 mars; le 16 du même mois, tous les clubs nationalistes répartis dans les divers centres de l'île, furent convoqués, sous la présidence du Dr Enrico Mizzi, chef nationaliste, et un appel au Roi, voté avec enthousiasme à l'unanimité, fut envoyé, par l'entremise du gouverneur de Malte, sir David Campbell.

Après plusieurs considérations, ces délégués ont voté la résolution suivante:

"...Vu qu'en mai prochain aura lieu le Jubilé d'argent de Sa Majesté le Roi; cueillant avant tout cette opportunité pour rendre respectueusement à Sa Majesté leurs hommages et leurs vœux; ...souhaitant des paroles explicites et implicites stipulées avec le peuple maltais quand celui-ci accepta le protectorat britannique, et de la solennelle promesse faite par Sa Majesté, le 28 décembre 1918, quand Elle-même déclara au président Wilson vouloir étendre au-delà des frontières de l'Angleterre les principes de liberté et de justice, qui sont l'âme de la Constitution anglaise, ...voudra avoir la bienveillance de restituer au peuple maltais du moins la Constitution de 1921, comme elle a été originellement concédée."

A cette énergique protestation fait écho l'association de la jeunesse La Giovine Malta, le 22 mars; sa résolution se lit en partie comme suit: "...Vu la résolution sur les questions constitutionnelles et linguistiques, approuvée à l'unanimité par les délégués des clubs nationalistes, le 16 du courant; ...délirant d'adhérer pleinement aux sentiments qu'on y exprime et formule le souhait que la pleine et prompt reconnaissance impériale des droits nationaux du peuple maltais puisse donner à celui-ci l'opportunité de fêter, avec un enthousiasme spontané et sans aucune ingérence ou pression gouvernementale, le prochain jubilé d'argent de Sa Majesté..."

UN MALTAIS

Pour Haïti

A l'occasion de son retour aux missions d'Haïti (Antilles), le Rév. Père Albert Jobin (depuis deux ans en repos) tient à se rappeler aux souvenirs de ses amis. Il résidera jusqu'à la mi-juin, date de son départ, au Presbytère St-Enfant-Jésus, 5039 St-Dominique, tél. DO. 0943. Si quelque personne charitable voulait lui faire tenir des offrandes en argent ou en nature pour ses pauvres missions, — car en plus de la paroisse, il aura six à sept chapelles à desservir, — il les recevra avec reconnaissance, si minimales soient les offrandes. (Communiqué)

Chez les Voyageurs ce soir

M. ERNEST ROBTAILLE DONNE LA CAUSERIE SUR L'ELECTRICITE

La section Mont-Royal de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce invite tous ses amis, particulièrement ceux qui prirent part à sa dernière retraite pascalle, à assister à sa réunion régulière, ce soir, Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, à 8 heures.

On traitera de questions très intéressantes. La pièce de résistance de la soirée sera une causerie sur l'électricité, par M. Ernest Robtaille, l'une de ceux qui rendirent les meilleurs témoignages à l'enquête Lapointe.

Cours de chant gratuits

A MCGILL

Les cours de chant gratuits institués par la Faculté de Musique de l'Université McGill, pendant les mois d'été, reprendront la semaine prochaine. M. Victor Brault, professeur attitré du Conservatoire, dirigera ces cours spéciaux, qui auront lieu une fois par semaine. Il y aura des cours le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 10 heures à midi, et de 7 heures à 9 heures du soir. Les leçons seront commentées en français et en anglais.

Les inscriptions seront reçues à la Faculté de Musique de l'Université McGill, 677 ouest, rue Sherbrooke, mardi et mercredi de la semaine prochaine, de 10 heures à midi, et de 7 heures à 9 heures du soir. Point n'est besoin de posséder un talent exceptionnel pour être admis à ces cours; ils sont ouverts à tous et ne nécessitent qu'un léger droit d'inscription.

Ces cours sont organisés à l'intention des jeunes gens et des jeunes filles qui, possédant quelque talent pour le chant se destinent à la carrière de concert ou de la radio.

Une dure encore mais va bientôt se terminer. J'en parlerai dans ma prochaine lettre.

Aldice EBRAV

Docteurs, Consultants !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Appareils électriques médicaux
—Gallos & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes à arc — pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boulitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Services d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357



George V à l'âge de vingt ans.

En France

Les élections municipales de demain

MM. Flandin, Marchandeau, Herriot, Laval et Chiappe sont candidats

Paris, 4 (C.P.-Havas) — Le Français moyen ne se désintéresse pas des luttes politiques. A Paris, pour 90 sièges de conseillers municipaux, plus de mille candidats se sont fait inscrire, en vue des élections municipales de demain. Et c'est la même chose en province où une ville comme Strasbourg ne compte pas moins de quinze listes de nuances différentes. De telle sorte que ces élections, qui battent le record des candidatures, battent aussi, incidemment, le record des ballottages. Au premier tour, chacun tente sa chance, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un parti. Les indications données par les électeurs permettent les mariages, du second tour, les groupements par affinités politiques ou personnelles. La répartition des candidatures sur des listes nouvelles selon les chiffres recueillis par chaque candidat.

Pourtant, d'ores et déjà, ces cartels se sont formés, comme nous l'avons indiqué, par le groupement socialo-communiste ou front commun, celui des socialistes et radicaux selon l'ancienne formule du cartel des gauches, celui des radicaux et des partisans de Pierre-Étienne Flandin, regroupés sur les listes républicaines dont la formule a été appliquée dans de nombreuses villes, et plus nombreux sans doute qu'avant le soulèvement de trêve, des listes d'entente qui groupent en une sorte de front national les représentants des partis les plus différents opposés au front commun.

L'esprit de tradition, la fidélité de l'électeur au vieux élu vont tempérer un peu ce que de telles alliances nouvelles pourraient apporter de bouleversements et les changements escomptés en fin de compte risquent de faire une balance exacte. Toutefois, la lutte est vive. Dans toutes les villes où les partis extrêmes ont des chances, communistes et socialistes ont chacun leurs candidats, et c'est à qui devancera son allié. Il en est de même d'ailleurs dans les villes où d'autres cartels ne jouent pas dès le premier tour.

La candidature de Jean Chiappe

Ainsi la situation risque d'être profondément modifiée dans plusieurs grandes villes, sinon à Paris, où la majorité restera ce qu'elle est à peu de sièges près, malgré l'appoint de dix nouveaux conseillers, nés de la péroration des circonscriptions les plus peuplées: quelques communistes, peu de socialistes unifiés, un plus grand nombre de représentants des partis ouvriers dissidents, anciens socialistes et anciens communistes et formant une majorité un peu hétérogène des radicaux nationaux et des républicains de toutes nuances. La personnalité la plus marquante de la lutte électorale parisiennne est sans doute Jean Chiappe, ancien préfet de police, qui se présente au siège laissé vacant par la mort du colonel Ferrandi, dans le quartier bourgeois et religieux de Notre-Dame des Camps.

Laval, Flandin, Herriot et Marchandeau

En banlieue, Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, maire de la commune ouvrière d'Aubervilliers, ne paraît pas devoir rencontrer d'adversaires sérieux.

A Lyon, les élections consolideront sans doute la situation du maire, Edouard Herriot, ministre d'Etat, qui devra compter avec une majorité socialiste dont on annonce la diminution d'importance.

M. Pierre-Etienne Flandin est candidat dans une grosse bourgade de l'Yonne, son pays natal. M. Marchandeau, ministre du Commerce, prend la tête d'une liste d'union républicaine à Reims, dont il est le maire. Quatre autres membres du cabinet sont candidats. On s'attend à d'assez vives luttes au second tour à Rouen, Marseille, Tours, Limoges, Toulon et à Strasbourg où une coalition de communistes dissidents et de mécontents tenaient un hôtel de ville qui risquait de leur échapper.

Conférence de Mgr Lajeunesse

L'Association missionnaire de Marie-Immaculée organise pour demain sa cinquième journée missionnaire dans la paroisse de St-Pierre-Apôtre. Son Excellence Mgr Lajeunesse, O.M.I., prononcera une conférence sur ses missions du Kewatin, à la salle paroissiale, 1160, rue Panet. Les bienfaiteurs et les amis de Mgr Lajeunesse n'ont pas besoin de cartes pour être admis dans la salle.

Mort du curé de Fort-Coulonge

Pembroke, 4. (C.P.) — L'abbé J. C. Dagenais, curé de Fort-Coulonge, diocèse de Pembroke, est mort à l'âge de 69 ans. Il était né à Sainte-Thérèse et avait fait ses études classiques au Collège de St-Laurent.

L'enlèvement des déchets

Le public est avisé qu'il n'y aura pas d'enlèvement des déchets, lundi le 6 mai, à l'occasion de la fête du Roi. Aux endroits où l'enlèvement est fait ordinairement le lundi, l'on est prié d'attendre au jeudi suivant pour déposer les réceptacles dans les rues ou dans les ruelles.

Les fêtes pour George V à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 4 (D.N.C.) — Les grandes fêtes qui se préparent à Saint-Hyacinthe, à l'occasion du jubilé d'argent du couronnement de George V, roi d'Angleterre et empereur des Indes, les 5 et 6 mai, se précèdent de plus en plus. Les fêtes auront un triple caractère, religieux, civil et militaire. Les autorités municipales s'occuperont de la partie civile, cependant que le Régiment de Saint-Hyacinthe, sous le commandement du lieutenant-colonel R. Pothier, aura charge de la partie militaire. Dans le domaine strictement religieux, il y aura messe pontificale, sur invitation spéciale de S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, à la cathédrale. Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Paul Monty, O.P., capitaine honoraire, aumônier du Régiment de Saint-Hyacinthe. Le soir, à 8 heures, dans l'église de Notre-Dame du Rosaire, un concert sacré aura lieu.

Récollecion mensuelle des anciens du Christ-Roi

Dimanche, le 5 mai, à la chapelle des RR. PP. Franciscains, 2010 rue Dorchester ouest, aura lieu la récollecion mensuelle des anciens retraitants de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion à 9 h. a.m., suivie du petit déjeuner servi à la Maison Sainte-Elisabeth. Une conférence sera donnée à 10 heures. Le Père Directeur de la Maison portera aussi la parole. Tous les anciens retraitants et leurs amis sont invités d'assister à cette réunion. (Communiqué)

Réunion des anciens de Ste-Marie

LE 8 MAI PROCHAIN

La réunion des anciens élèves du collège Sainte-Marie aura lieu le 8 mai prochain, à l'occasion de la fête de R. P. Recteur.

Les élèves actuels et les anciens du Gesù interpréteront, le soir, un drame du R. P. T. Mignault, S.J., intitulé: "Le diable blanc", ou "Dollard des Ormeaux". (Représentations pour les enfants, les 4 et 11 mai). Tél.: L'Ancester 4453.

Une adresse d'Outremont au Roi

Le conseil municipal d'Outremont a adopté une adresse de respectueuses félicitations à l'endroit de Sa Majesté le roi George V d'Angleterre, qui célèbre lundi prochain le 25e anniversaire de son accession au trône. Le conseil a câblé son adresse à Sa Majesté. Le conseil d'Outremont annonce aussi qu'il proclame le 6 mai congrégation municipale.

NE laissez pas bâiller vos soutes à charbon toutes vides un seul jour de plus... faites-les remplir de notre Anthracite Reading aux présents BAS prix. Vous en apprécierez l'épargne et le confort à l'arrivée des premières gelées.

Les Charbonneries Richelieu Limitée
John F. Wheeler, président
132 rue St-Jacques ouest MARquette 7321
Une compagnie indépendante ayant une expérience complète en matière de chauffage.

Pour embellir votre parterre demandez les arbres, les arbustes et les fleurs des pépinières
ODILON BEDARD
JOLIETTE
Catalogue sur demande.

LA MEUNERIE MODERNE BOURNIVAL
Comprend meules en pierre naturelle, Nettoyeur et Buteau.
Produit une farine de blé ou sarrasin saine, hygiénique.
Nouvelle méthode de mouture, laissant dans la farine les Vitamines et les Phosphates du grain.
Assure de beaux revenus à l'acheteur.
Pour détails complets, demander catalogue "A"
Bournival & Cie, 338 Notre Dame Est MONTREAL

Un cirque au Forum la semaine prochaine

Le grand cirque Hanid donnera des représentations au Forum, toute la semaine prochaine, à partir de lundi après-midi. Les heures de spectacle sont: 3h. 30 de l'après-midi et 8h. 30 du soir.

ELZEAR SOUCY
SCULPTEUR
Statues en bois sculpté, chaires, fonts baptismaux, dessins et estimés sur demande.
1199 Bleury LA. 8577

Pour bibliophiles

BIBLIOTHEQUE composée de cinq cents très beaux livres modernes illustrés par les meilleurs artistes contemporains. Tous ces livres dans de riches reliures exécutées à Paris et signées par Kieffer, Trinckvel, Aussourd, Canape, Affritter. Occasion exceptionnelle pour un bibliophile averti. Téléphonez le soir pour rendez-vous. CALUMET 6481.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

A NOS AMIS
Le journal se ressent toujours de la période des démentagements. Un grand nombre de lecteurs habitués ne savent où se procurer le "Devoir" dans le voisinage de leur nouvelle demeure. Pourquoi, alors que les marchands recrutent, n'en pas profiter, alors que les marchands recrutent une nouvelle clientèle, pour faire établir des dépôts de notre journal? Le marchand est toujours un lecteur possible.
Ceux qui veulent savoir l'endroit le plus rapproché où se procurer notre journal n'ont qu'à communiquer avec M. Leunier, chef de l'expédition, HA. 1241.
De toute façon, que l'on réserve immédiatement son numéro du "Devoir". Cela aide au tirage.

CALENDRIER

Demain, DIMANCHE, 5 mai 1935.
 De PAQUES. Du dim., semid.
 Lever du soleil, 4 h. 45.
 Coucher du soleil, 7 h. 11.
 Coucher de la lune, 10 h. 47.
 Nouvelle lune, le 3, à 4 h. 42m. du soir.
 Premier quart, le 10, à 7 h. du matin.
 Pleine lune, le 18, à 5 h. 3 m. du matin.
 Dernier quart, le 25, à 4 h. 50 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE

AUJOURD'HUI:

FRAIS

Le gouverneur général remet les décorations

Sir Charles Lindsay et M. Camillien Houde ont reçu leurs insignes

Ottawa, 4. (S.P.C.) — Suivant un cérémonial ancien, le gouverneur général, comte de Bessborough, a remis leurs décorations aux Canadiens que le roi a décorés au premier de l'an. Son Excellence a investi le philanthrope aveugle, sir Charles Lindsay, de la dignité de chevalier commandeur de l'ordre de l'Empire britannique. Son Excellence a ensuite remis le brevet de chevalier à sir Joseph-A. Chisholm, juge en chef de la Nouvelle-Écosse, puis a distribué les insignes de commandeur du Bain, au titre militaire, au général A.-G.-L. McNaughton, chef de l'état-major général, de compagnons de Saint-Michel et de Saint-Georges à M. Duncan Campbell Scott, d'Ottawa, et à M. J.-C. Webster, de Shediac; de commandeur de l'ordre de l'Empire britannique, au titre militaire, au général W.-H.-P. Elkins, de Kingston; de commandeur de l'ordre de l'Empire britannique, au titre civil, à M. Camillien Houde, maire de Montréal, et à M. William Stewart, ancien

maire de Toronto; d'officier du même ordre, au titre militaire, au commandant R.-S. Grandy, de Trenton; d'officier du même ordre, au titre civil, à M. E.-A. Baker, de Toronto, à M. William Caven, de Montréal, au Dr Edna Guest, de Toronto, à Mlle Mabel Hersey, de Montréal, au révérend Sidney E. Lambert, de Toronto, à M. F.-L.-C. Pereira, d'Ottawa, à M. J.-W. Somers, de Toronto, à Mlle Jennie Webster, de Winnipeg; de membres du même ordre, au titre militaire, au sergent-major Wenceslas Blodreau, de Québec, de membre du même ordre au titre civil, au sergent-major F.-W. Anderton, d'Ottawa, à M. John R. Bowler, d'Ottawa, à Mlle Sarah Feeney, de Montréal, à Mlle Helen O'Donohue, d'Ottawa, à M. Sveinn Thorvaldson, de Riverton, à Mlle Alice E. Wilson, d'Ottawa, à M. D. W. Page, d'Ottawa; des médailles du même ordre à M. Roméo Girard, de Saint-Vincent de Paul, et à M. C.-G.-T. Hill, d'Ottawa.

MM. Beaubien et McLagan feront partie de la commission d'étude

Québec, 4. (D.N.C.) — La Chambre a adopté hier, en troisième lecture, le bill qui autorise l'institution d'une commission d'étude sur le régime municipal de l'île de Montréal. M. Duplessis demande au premier ministre qui ferait partie de l'organisme institué en vertu de cette loi. Le premier ministre répond que MM. Joseph Beaubien, ancien maire de Westmount, en feraient partie. Le chef de l'opposition suggère que le maire de Montréal fasse partie de la commission. M. Taschereau répond que si M. Houde le désire, il sera le bienvenu, mais jusqu'ici il n'en a aucune manifestation de désir. M. Duplessis

déclare qu'il est heureux d'avoir fait combler cet oubli. Ce à quoi M. Taschereau répond qu'il n'y a pas d'oubli. M. Duplessis insiste pour que M. Jenkins, maire de Westmount, soit aussi choisi. Le premier ministre avait mentionné le nom de M. Laurendeau. Le chef de l'opposition est d'avis qu'il ne devrait pas y avoir d'avocat dans la commission d'étude, principalement parce qu'il est déjà avocat de la Commission métropolitaine, et que ses services sont déjà acquis à la future commission. M. Duplessis demande aussi qu'il n'y ait pas de nomination politique.

M. Rainville parlera mercredi

RALLIEMENT CONSERVATEUR A L'HOTEL VIGER

Le sénateur J.-H. Rainville, organisateur conservateur de la province de Québec, sera présent, mercredi soir, à la réunion hebdomadaire de l'Idée conservatrice et il déclenchera la grande offensive en vue des prochaines élections fédérales.

Les sénateurs, les ministres et les députés conservateurs sont invités à ce ralliement, qui verra réunis les officiers des différentes filiales et sections de l'Idée, les officiers des associations conservatrices et spécialement les dames et la Jeunesse conservatrice.

Me Tancred Fortin, c.r., président de la réunion et Me J. H. Loranger, c.r., président du comité des conférences, présenteront les orateurs.

La réunion aura lieu à l'hôtel Place-Viger.

Le prêt agricole fédéral

M. Loranger donne les renseignements demandés — M. Duplessis attaque M. McLean

Québec, 4. (D.N.C.) — Tout un débat s'est engagé, à la Chambre, hier, sur les réponses que devait donner le gouvernement à une question de M. Duplessis, posée lors de la dernière session et à cette présente session. M. Duplessis demandait les noms des cultivateurs québécois qui se sont prévalus de la loi du prêt agricole fédéral, l'intérêt qu'ils avaient payé, etc. Le gouvernement a répondu en fournissant une somme globale, et la somme des intérêts, et il a ajouté qu'il ne pouvait avoir plus de renseignements vu que la commission relevait du domaine fédéral. M. Taschereau et le président de la Commission, M. Loranger, sont allés voir M. Duplessis à son bureau.

M. Loranger a consenti à donner les renseignements que voulait M. Duplessis, au nom de M. Taschereau et de M. Duplessis. M. McLean, président de la Commission fédérale, a répondu en disant qu'il ne pouvait donner de renseignements, ceux-ci étant confidentiels.

M. Duplessis dit que la lettre de M. McLean est remplie d'impertinences, de faussetés et de partialité. M. McLean, dit-il, est un partisan politique, balayé par sa province comme premier ministre puis défait comme candidat aux élections fédérales.

Le premier ministre, le trésorier, le gouverneur provincial, ont déclaré qu'ils avaient donné tout ce qu'ils savaient, ou trois ou quatre jours après ces déclarations d'ignorance unanime, le trésorier a donné à M. Duplessis une liste de tous les emprunteurs avec, chaque montant emprunté, prouvant ainsi que les réponses du premier ministre étaient ou de mauvaise foi ou d'ignorance.

M. Taschereau proteste contre les paroles de M. Duplessis et affirme qu'il a fait toutes les démarches possibles pour l'obliger et que M. Duplessis reconnaît assez mal les efforts qu'on a faits pour lui.

M. Rainville parlera mercredi

RALLIEMENT CONSERVATEUR A L'HOTEL VIGER

Le sénateur J.-H. Rainville, organisateur conservateur de la province de Québec, sera présent, mercredi soir, à la réunion hebdomadaire de l'Idée conservatrice et il déclenchera la grande offensive en vue des prochaines élections fédérales.

Les sénateurs, les ministres et les députés conservateurs sont invités à ce ralliement, qui verra réunis les officiers des différentes filiales et sections de l'Idée, les officiers des associations conservatrices et spécialement les dames et la Jeunesse conservatrice.

Me Tancred Fortin, c.r., président de la réunion et Me J. H. Loranger, c.r., président du comité des conférences, présenteront les orateurs.

La réunion aura lieu à l'hôtel Place-Viger.

Le prêt agricole fédéral

M. Loranger donne les renseignements demandés — M. Duplessis attaque M. McLean

Québec, 4. (D.N.C.) — Tout un débat s'est engagé, à la Chambre, hier, sur les réponses que devait donner le gouvernement à une question de M. Duplessis, posée lors de la dernière session et à cette présente session. M. Duplessis demandait les noms des cultivateurs québécois qui se sont prévalus de la loi du prêt agricole fédéral, l'intérêt qu'ils avaient payé, etc. Le gouvernement a répondu en fournissant une somme globale, et la somme des intérêts, et il a ajouté qu'il ne pouvait avoir plus de renseignements vu que la commission relevait du domaine fédéral. M. Taschereau et le président de la Commission, M. Loranger, sont allés voir M. Duplessis à son bureau.

M. Loranger a consenti à donner les renseignements que voulait M. Duplessis, au nom de M. Taschereau et de M. Duplessis. M. McLean, président de la Commission fédérale, a répondu en disant qu'il ne pouvait donner de renseignements, ceux-ci étant confidentiels.

M. Duplessis dit que la lettre de M. McLean est remplie d'impertinences, de faussetés et de partialité. M. McLean, dit-il, est un partisan politique, balayé par sa province comme premier ministre puis défait comme candidat aux élections fédérales.

Le premier ministre, le trésorier, le gouverneur provincial, ont déclaré qu'ils avaient donné tout ce qu'ils savaient, ou trois ou quatre jours après ces déclarations d'ignorance unanime, le trésorier a donné à M. Duplessis une liste de tous les emprunteurs avec, chaque montant emprunté, prouvant ainsi que les réponses du premier ministre étaient ou de mauvaise foi ou d'ignorance.

M. Taschereau proteste contre les paroles de M. Duplessis et affirme qu'il a fait toutes les démarches possibles pour l'obliger et que M. Duplessis reconnaît assez mal les efforts qu'on a faits pour lui.

Le bois coupé par les colons

M. Duplessis soulève un débat sur le bill Vautrin

Québec, 4. (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis a soulevé un débat hier après-midi, à la Chambre, sur le projet de loi Vautrin pour faciliter la vente du bois coupé par les colons.

Le projet de loi du ministre n'est pas une nouveauté. Lorsque il y a trois ans, environ, le gouvernement a présenté sa loi de la commission des produits forestiers, il devait en arriver des merveilles, et l'un des buts principaux de la commission, était précisément d'aider les colons à vendre leur bois. On voit que ça a été le succès obtenu, puisqu'aujourd'hui on présente comme une nouveauté extraordinaire un second projet pour aider les colons à vendre leur bois.

M. Duplessis demande au ministre de tenir compte des suggestions de l'opposition. Ce qui importe pour que le mouvement de colonisation aille de l'avant, pour que l'agriculture prenne réellement la place prépondérante qu'il revient, c'est que le gouvernement se range enfin à côté du colon, au lieu d'empêcher le marchand de bois à combattre le colon. Ce qu'il faut, c'est qu'on supprime les hypothèques qui entravent le développement colonisateur, les règlements d'exception qui chassent le colon des terres colonisables. Ainsi on devrait faire disparaître l'arrêté ministériel qui fixe trois chaînes les longs des cours d'eau comme domaine inaliénable pour fins de pouvoirs hydrauliques. Il faut protéger le colon, au lieu de protéger les gros intérêts contre l'envahissement de la colonisation. Il faudrait aussi que le colon pût obtenir son lot entièrement boisé et qu'il soit maître d'exploiter tout le bois sur son lot, au lieu de laisser un délai de 16 mois au marchand de bois pour piller tout le lot avant l'arrivée du colon.

M. Vautrin explique que son projet de loi va constituer un organisme pour aider le colon à vendre son bois, à lui ouvrir des marchés. La loi sera appliquée par la Commission des opérations forestières laquelle servira d'intermédiaire. Pour les fins de la loi, la province sera divisée en zones de commerce. M. Hector Authier, député de l'Abitibi, approuve pleinement le projet de loi. Dans l'Abitibi, les défricheurs ont vendu jusqu'à 150,000 cordes de bois par année.

M. Duplessis considère que le ministre a raison de dire que ce bill est le dernier d'une série. C'est vrai et c'est malheureux. C'est malheureux, parce que le gouvernement recherche dans le moyen de camoufler son attitude en faisant croire à l'action. Tous les projets du ministre de la colonisation auraient pu faire l'objet d'une seule loi. Le travail aurait été hâté de cette façon. Tout cela, affirme M. Duplessis, indique que le prétendu mouvement de colonisation du gouvernement est une tactique électorale.

Le chef de l'opposition se plaint du retard que M. Vautrin a mis à soumettre sa législation. Il rappelle le but des divers projets et la discussion qui a suivi. Il dit que la majorité ministérielle et certains complaisants ont voté contre la proposition de l'opposition pour assurer l'autonomie des sociétés de colonisation. Il ne trouve pas raisonnable que la présente loi soit amenée le 3 mai.

Le chef de l'opposition estime que l'on donne à la commission des opérations forestières des pouvoirs plus apparents que réels. Au lieu de déterminer l'institution d'une coopérative pour la vente du bois des colons le gouvernement se sert d'un organisme qui est sous la juridiction du ministère des terres, conséquemment d'un ministère qui a des intérêts opposés à ceux de la colonisation. Il affirme que le gouvernement n'est pas sérieux. Il eût été plus sage d'assurer d'abord du bois au colon. Il reproche au gouvernement d'avoir permis l'exportation de 150,000 cordes de bois tirées des terres de la province. Il estime ensuite que la nouvelle loi met de côté la commission des produits forestiers dont le ministre des terres a pourtant fait de grands étages et dont le but était d'assurer un meilleur marché pour le bois.

Loi odieuse

L'opposition met la colonisation au-dessus des partis et des personnes. M. Duplessis demande de faire disparaître la loi odieuse et l'arrêté ministériel en vertu desquels le gouvernement réserve trois chaînes de profondeur dans les rivières pour le flottage des billes et les développements hydro-électriques. Il demande ensuite que les lettres patentes ne donnent pas le spectacle d'un gouvernement tellement esclavagiste des concessionnaires forestiers qu'elles déclarent que le droit du colon est assujéti aux intérêts des concessionnaires forestiers et des détenteurs des pouvoirs d'eau.

M. Vautrin répond que la Commission des bûcherons pour l'application de cette loi, est sous la juridiction du ministre de la colonisation. S'il a chargé cet organisme de ce travail, c'est qu'il le considère comme le plus apte en la matière. Le ministre dit que la disposition relative aux trois chaînes date d'au moins cinquante ans. Au sujet des lettres patentes, il déclare qu'aucune d'elles, en vertu d'un arrêté ministériel, ne fait plus mention de restriction. Le colon est entièrement possesseur de son lot.

A une question de M. Duplessis, M. Vautrin répond qu'il faudra environ 850,000 pour l'application de la loi. Ce montant ne sera pas dépensé. A la demande du chef de l'opposition, le ministre insère dans les résolutions que ce montant de 850,000 ne pourra pas être dépassé chaque année.

Les résolutions sont adoptées.

La grève des débardeurs

On ne sait pas encore s'ils reprendront leur travail au cours de la journée

A l'heure où nous allons sous presse, il est encore impossible de savoir si les débardeurs reprendront le travail aux quais du port de Montréal dans le courant de la journée.

Depuis 8 heures ce matin, ils étudient en assemblée générale les termes du contrat temporaire que leur proposent les armateurs. Si les négociations viennent enfin à réussir — la grève dure depuis mercredi après-midi et immobilise près de 2,000 hommes — la Commission du port pourra se flatter d'avoir joué un rôle de médiateur dont l'importance commence à s'éclaircir. Le contrat temporaire ne sera valide que jusqu'à la date du 25 mai. Entre temps, armateurs, débardeurs et commissaires du port mettront la main à un contrat plus détaillé et définitif.

Les réunions entre commissaires du port et armateurs et commissaires du port et débardeurs, puis entre les trois groupes ensemble ont eu lieu hier après-midi et hier soir aux bureaux de la Commission du port.

Précédemment, dans la journée, les trois commissaires du port ont adressé la lettre suivante aux débardeurs, pour les inviter à régler avec les armateurs leurs difficultés, si funestes au port de Montréal et aux navires immobilisés aux quais. Voici le texte de cette lettre:

Commission du port de Montréal,
 M. C. Bujold, secrétaire de l'Association des débardeurs de Montréal.

Monsieur,
 Vous trouverez ci-joint une lettre de la Shipping Federation of Canada offrant à votre association de signer avec elle un contrat dans les termes que vous désirez, contrat qui sera en vigueur jusqu'au 25e jour de ce mois de mai.

"Nous vous serions obligés de faire valoir aux membres de votre association que les commissaires du port recommandent fortement que ce contrat temporaire soit accepté et que, forts de ces garanties, ils retourneront au travail en attendant qu'on puisse en arriver, de part et d'autre, à une entente qui soit valide pour tout le reste de la saison et dont les termes seront satisfaisants pour tous les intéressés."

Sincèrement à vous,
 John C. NEWMAN, président;
 H. J. TRIHEY, commissaire;
 Alphonse RAYMOND, commissaire.

Lettre des armateurs aux débardeurs

"Shipping Federation of Canada,"
 3 mai 1935, à l'Association des débardeurs de Montréal.

M. C. Bujold, Messieurs,

"A la demande des commissaires du port de Montréal, nous avons consenti à passer avec vous un contrat temporaire jusqu'au 25e jour de mai, et selon les termes que vous nous avez dit désirer. Voulez-vous, dès qu'il vous sera possible de le faire, nous avertir que vous acceptez ce contrat?"

"Qu'il soit compris que nous sommes pour nous réunir de nouveau afin de négocier un contrat qui sera cette fois définitif pour le reste de la saison, et que, dans ces prochaines négociations, nous aurons encore l'aide de MM. les commissaires du port. Sincèrement à vous, A. L. W. MacCallum, secrétaire et directeur."

Société St-Jean-Baptiste

HOMMAGES A SA MAJESTE GEORGE V

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a approuvé à l'unanimité, à une séance exceptionnelle, tenue au monument national, le mardi 30 avril, l'ordre du jour suivant:

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, société nationale des Canadiens français, exprime à Sa Très Excellente Majesté le Roi George V ses respectueux hommages à l'occasion du 25e anniversaire de son avènement au trône d'Angleterre et, renouvelant l'assurance de son allégeance et de sa loyauté, elle demande à Dieu de répandre sur Sa Majesté et sur tous les membres de la famille royale ses plus abondantes bénédictions.

(signé) Le président général, J.-Alfred BERNIER

Un guide à l'usage de "ce cochon de payant"

Le "Devoir" vient d'imprimer sous forme de brochure, les deux règlements municipaux Nos 1336 et 1337 contenant le texte complet et les formules de la loi de la TAXE DE VENTE et de l'IMPOT sur le REVENU prélevés par la ville de Montréal à partir du 1er mai.

Nous ne garantissons pas une lecture agréable. Nous pouvons cependant assurer l'indispensable utilité de ce guide pour se reconnaître à travers le labyrinthe fiscal de Mame Concordia.

Prix dérisoire: l'unité 05c, sans taxe (par poste à Montréal 10c en plus); la douzaine 50c, taxe 1c (par poste à Montréal 05c en plus); le cent \$4.00, taxe 08c (par poste à Montréal 14c en plus). Toutes commandes absolument au comptant.

Le "Devoir" - Librairie, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

Le bill Stockwells sur les successions

La Chambre adopte les résolutions puis le bill jusqu'à la troisième lecture — Amendement Sauvé rejeté

Québec, 4. (D.N.C.) — Au début de la séance, hier soir, la Chambre a adopté les résolutions du bill Stockwell sur les successions et les première et seconde lectures du bill.

M. Sauvé a présenté un amendement, qui a été rejeté par 21 voix contre 5. M. Sauvé réclame une répartition plus équitable de l'impôt sur les successions, de façon à libérer les successions modestes ou petites des charges exagérées que la nouvelle loi va imposer. Il veut aussi protéger les familles nombreuses, de façon que la taxe soit établie sur la part de chaque héritier et non sur la totalité de la succession.

La Chambre adopte ensuite le bill Vautrin pour favoriser la vente du bois coupé par les colons. Il dit que la Chambre a adopté le 19 mars dernier la loi des \$10,000,000 mais que M. Vautrin n'a encore rien fait. M. Vautrin répond et engage avec M. Duplessis un débat sur l'établissement des colons en hiver.

On adopte en première lecture la loi Stockwell sur les liqueurs alcooliques. M. Stockwell annonce que le bill a été à moitié biffé.

La Chambre adopte ensuite le bill Taschereau sur la commission municipale. On parle de la dette municipale qui représente 19 p.c. de la valeur impossible des propriétés. La dette est de \$550,000,000, dont \$250,000,000 depuis la création du département des affaires municipales.

La Chambre adopte ensuite la loi du crédit agricole qui détermine que le gouvernement provincial paiera un maximum de 3 p.c. pour alléger l'intérêt que le cultivateur paie au crédit agricole fédéral, et à condition que le reliquat de l'intérêt du cultivateur ne sera pas plus bas que 3 p.c. Ce qui veut dire qu'en pratique l'emprunteur ne paiera que 3 p.c. Comme le bill ne paraissait pas clair sur le point de savoir si le gouvernement avait le droit d'arbitraire en faveur de certains emprunteurs, M. Duplessis a fait amender le bill pour supprimer toute équivoque.

Au conseil municipal

Vote d'un règlement comportant certaines nouvelles taxes et d'un nouveau règlement de la plomberie

Le conseil municipal a tenu hier une séance spéciale. Il a adopté d'abord un règlement amendant le règlement concernant les contributions foncières, la taxe d'affaires, la taxe d'eau, la taxe sur le capital, les taxes personnelles et les permis.

La discussion s'est élevée au sujet du premier article qui se rapportait aux salles de danse; MM. Goyette, Leduc et Raynault ont soutenu que l'article n'est pas clair; en voici le texte:

"Salle de danse s'applique à tout bâtiment où autre endroit où le public est admis et où on se livre à la danse, qu'un prix d'entrée soit exigé ou non, et s'applique aussi à toute école de danse, mais non pas à une salle ou un autre endroit occupé par une personne, société, compagnie, corporation, association ou club, que ce dernier soit incorporé ou non en vertu des lois de la province, où l'on se livre à la danse occasionnellement, pourvu:

1) que le public ne soit pas admis à ces danses; 2) que dans chaque cas, l'admission, société, compagnie, corporation, association ou l'édifice club ait, huit jours d'avance, donné avis à la Cité, au bureau des privilèges et permis, de son intention de se livrer à telle danse; 3) que, dans chaque cas aussi, l'admission, société, compagnie, corporation, association ou l'édifice club ait, au préalable, obtenu un permis de la Cité et ait payé au directeur des finances de la Cité la somme de dix dollars."

On se forma en comité général. MM. Lamoureux, surintendant des permis, et Saint-Pierre, chef du contentieux, vinrent donner des explications: cela rassura M. Goyette qui craignait qu'on pût taxer avec cet article jusqu'aux réunions de familles. M. Leduc a dit que des taxes de ce genre donnent trop de latitude aux fonctionnaires et sont arbitraires. M. Raynault n'aimait pas l'avis de huit jours. Après une heure de discussion sur ce point, l'article a été adopté sans changement. MM. Raynault et Leduc exprimant leur dissidence. Le règlement comporte en outre d'autres taxes déjà incluses dans la dernière loi provinciale amendant la charte.

Le conseil a adopté aussi le nouveau règlement de la plomberie. M. Leduc a déclaré qu'il a étudié le volumineux règlement avec des experts en la matière et que le texte du règlement est excellent sous tous rapports, que c'est un modèle du genre. Il a fait l'éloge de M. Aimé Cousineau, ingénieur du service de santé, qui a rédigé le règlement.

Faux billets de la Banque du Canada

Ottawa, 4. (S. P. C.) — La Banque du Canada a révélé, il y a quelques heures, que des imitations "assez grossières" de ses billets de \$1 et de \$2 circulent dans l'Ouest.

Le bill de la taxe sur les liqueurs douces retiré

QUEBEC, 4. — Le Gouvernement a retiré, hier après-midi, son projet de loi relatif à l'imposition d'une taxe sur les liqueurs douces et le bill complémentaire sur la manutention des mêmes produits. M. L.-A. Taschereau a déclaré que l'on s'était rendu compte que cette taxe était d'une perception impraticable.

Les deux projets de loi précités étaient au nom de M. Stockwell. Il a demandé la permission de les retirer. Nous nous sommes rendus compte, dit M. Taschereau, que la perception de cette taxe présentait des difficultés inextricables. Il aurait fallu toute une armée d'inspecteurs et de percepteurs.

M. Duplessis regrette que le Gouvernement ait songé à imposer une taxe sur les liqueurs douces. Cette taxe, dit-il, aurait été injuste et inapplicable. Il me semble, dit-il, que l'on aurait pu éviter bien des dépenses si l'on s'était renseigné d'avance et en venir dès le début à la décision que l'on annonce aujourd'hui.

Les fêtes religieuses et civiles à l'occasion du 25e anniversaire du règne de George V

Lecture d'une lettre pastorale de l'épiscopat — Les cérémonies de lundi matin au parc Jeanne-Mance

Demain, dimanche, à l'occasion des fêtes en l'honneur du Roi George V, une lettre pastorale de S. E. le cardinal archevêque de Québec et des archevêques et évêques de la province de Québec sera lue dans toutes les églises et chapelles.

Leurs Excellences ont statué comme suit la solennité religieuse du jubilé royal:

- 1.—Le dimanche, 5 mai, dans les églises-cathédrales respectives, Nous chanterons une messe pontificale, en action de grâces.
- 2.—Dans toutes les églises paroissiales, la messe du dimanche revêtira un éclat particulier.
- 3.—On ajoutera à l'oraison du jour l'oraison "Pro gratiarum actione".
- 4.—Après l'Evangile, on lira Notre lettre pastorale qui servira ce jour-là de sermon.
- 5.—Après la messe, on chantera le "Domine, Salvum Fac Regem", avec le verset propre de l'oraison "Pro Rege".
- 6.—Enfin, soit après la messe principale, soit à l'office du soir, on chantera le "Te Deum" solennellement.

AU PARC MANCE
 A Montréal, lundi matin, à 11 h. les cloches des églises sonneront pour annoncer le début de la fête civile.

La cérémonie officielle se déroulera au parc Jeanne Mance, à 11 h. Le maire Houde y prononcera une allocution. Il y aura chant, défilé militaire, dévoilement d'un monument commémoratif.

Lundi après-midi, à 3 h., à l'hôtel de ville le maire Houde distribuera les médailles décernées à l'occasion du jubilé royal.

Laurier assistait au couronnement du Roi en 1911

Avec Louis-Philippe Brodeur, sir Frederick Borden et sir Lomer Gouin

Sir Wilfrid Laurier était à la tête de la délégation du Canada au couronnement du Roi, puis à la conférence impériale qui eut lieu le même mois, juin 1911. Ce devait être le dernier voyage de Laurier en Angleterre.

Les autres délégués du Canada étaient sir Frederick Borden et Louis-Philippe Brodeur.

Parmi plusieurs autres Canadiens présents à Westminster le jour du couronnement, il y avait sir Lomer Gouin. (Canadian Press).

Odieuses paroles retranchées de la déclaration royale de fidélité au protestantisme

Au cours des douze mois qui s'écouleront entre l'accession au trône et le couronnement de Georges V, le Parlement retrancha de la déclaration royale de fidélité au protestantisme ces odieuses paroles: l'invocation et l'adoration (sic) de la Vierge Marie, ainsi que le sacrifice de la messe, tels que les pratiquent les églises de Rome, sont de la superstition et de l'idolâtrie.

Depuis Guillaume d'Orange, chaque souverain de la Grande-Bretagne avait dû le prononcer à son couronnement. Edouard VII s'était efforcé de les supprimer avant le sien. N'y ayant pas réussi, il ébroula le plus possible qu'elles lui répugnaient, puis, lorsqu'il eut à les prononcer, il prit une voix si sourde qu'on ne les entendit pas. — (Traduit de la "Canadian Press")

policiers, des philanthropes, des gardiens de phares, des industriels, des journalistes, des fonctionnaires de 30 ans de service, des militaires et des artistes, les maires et les chefs de police des villes de plus de 5,000 habitants, etc., recevront cette médaille.

Les médailles sont de lourds disques d'argent, fournis par le roi. Les rubans qui accompagnent les médailles sont différents pour les hommes et pour les femmes.

La liste officielle des décorés paraît aujourd'hui dans la Gazette Officielle du Canada. On relève 400 noms pour Montréal seulement.

M. Fortin n'ira pas à Beauceville demain

Québec, 4. — M. Edouard Lacroix, député libéral de la Beauce à Ottawa, avait invité M. Edouard Fortin, député du même comté à Québec, à assister à l'assemblée que M. Lacroix tiendra demain à Beauceville et à discuter l'affaire des quais de Beauceville.

M. Fortin répond que "son mandat de député ne l'autorise pas à se livrer à ces jeux de husting" et qu'il rendra compte de son mandat en temps et lieu.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

A nos clients de la librairie

Les clients qui font tenir des commandes au service de librairie du "Devoir" pour être expédiées par la poste voudront bien tenir compte que:

— si la commande doit être expédiée en dehors de la zone non sujette à l'impôt, ils n'ont pas à payer la taxe de 2 p.c.;

— mais si l'expédition ou la livraison doit être faite dans la zone sujette à l'impôt, ILS DOIVENT AJOUTER AU TOTAL DE LEUR COMMANDE L'IMPOT DE 2 p.c. (plus s'il y a lieu les frais de port non imposables).

La zone d'impôt comprend les cités et villes de Montréal, Westmount, Verdun, Outremont, Montréal-Est, Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, St-Laurent, St-Michel et Montréal-Nord.

La Vie Musicale

A l'ordre du jour - Qu'est-ce qu'il veut? - Disques grégoriens - La saison de la Philharmonique de New-York - Perles

C'est encore la question d'une salle de concert qui est à l'ordre du jour. Il fallait la saison de l'Orchestre Symphonique pour qu'elle s'imposât à tous et la presse fait maintenant écho aux demandes, que j'en fais depuis tant d'années, — on me pardonnera cette note personnelle qui est la simple constatation d'un fait.

Ce n'est pas uniquement à l'Association des Concerts Symphoniques qu'il faut une salle: c'est à tout Montréal. Et ce dont nous avons besoin, c'est d'une salle qui accommode toute la ville, qui soit d'abord ce dont elle porte le nom. Des théâtres faits pour voir, des patinoires désaffectées hors saison de hockey, nous en avons assez; il faut que la musique trouve à se loger chez elle.

L'Auditorium du Plateau, en son état actuel, est une salle de conférences; pour qu'il convint aussi au concert d'orchestre, il faudrait l'agrandir, non seulement pour augmenter sa capacité, mais pour que l'orchestre n'en mangeât pas une partie (cela se fera peut-être et nous resterions alors chez nous).

Le Monument national possède une excellente résonance, sa scène d'une ouverture très large accommode très bien un orchestre, mais sa capacité est en-dessous de deux mille sièges et sa situation est pour beaucoup de gens une cause d'abstention pour des raisons multiples.

L'Ouest — si nous prenons la rue Saint-Laurent comme ligne de démarcation, — n'est pas mieux partagé que l'Est. Il ne possède que des théâtres et des grands cinémas, ceux-ci encore moins propres que ceux-là au concert. Une seule salle, celle de l'Hotel Windsor, et elle ne renferme qu'un millier de places; après quoi, il faut aller courir à l'autre bout de Westmount.

L'Association des Concerts Symphoniques est décidée, avec raison, à ne pas sortir de l'Est. Que les partisans de l'Ouest ne s'en scandalisent pas. Ce n'est pas parce que les Canadiens sont toujours allés dans leurs théâtres qu'ils soient absous de ne pas venir, à leur tour, dans l'Est. Leur objection existe à coup sûr, mais elle est de celles qu'on n'avoue pas et ils savent à l'occasion faire une exception à la règle quand on leur offre quelque chose d'attrayant, témoin le nombre de ceux qui sont venus cet hiver à la salle du Plateau.

Donc, il est entendu, et c'est le ferme propos de l'Association, si bien énoncé l'autre jour par M. Athanase David à la radio, que l'Orchestre Symphonique demeurera dans l'Est. Il ne s'agit donc que de le loger. Si la salle du Plateau est agrandie, comme le veut la rumeur, il n'aura qu'à continuer à y habiter. Prolongée vers l'arrière d'une centaine de pieds, la salle devrait recevoir deux mille quatre cents auditeurs, ce qui serait amplement suffisant. Si cela ne peut se faire, il faudra qu'on se détermine à construire une salle quelconque. Quelles commodités devrait-elle offrir? A l'extérieur: accès facile par voiture ou par tramway et impossibilité d'embouteillage. En ceci, l'emplacement de la salle du Plateau est excellent puisqu'il est des plus faciles de lui donner les dégagements qui peuvent lui manquer et que l'avenue Calixa-Lavallée qui la longe a cent pieds de largeur. A l'intérieur: il faut un nombre suffisant de sièges et la meilleure résonance possible, avec une estrade capable de loger cent musiciens et au besoin un orgue et un chœur d'une centaine de voix.

D'abord et avant tout, c'est la musique qui doit être maîtresse de la salle, mais rien n'empêche que celle-ci puisse servir à d'autres usages: congrès, conférences, assemblées, banquets, expositions d'art, de fleurs, bals même. Elle trouverait de cette façon des localités nombreuses. Si l'on pouvait y ajouter une couple de salles plus petites: l'une de mille à douze cents fauteuils et l'autre de six à huit cents places, pour les séances plus intimes, ce serait encore mieux, car elles trouveraient facilement preneurs. Si l'on voulait enfin qu'une pareille salle fût inmeuble de rapport, rien n'empêcherait de lui faire une façade de magasins et de bureaux.

Que nous réserve la reprise des concerts à l'automne? Nul ne le sait déjà de source sûre, s'il n'est dans le conseil des dieux. Mais il ne semble pas trop osé que de prédire quelque chose dont tout le monde sera heureux.

En attendant, rappelons qu'à moins de circonstances adverses imprévisibles aujourd'hui, il y aura un septième concert à l'église Notre-Dame, vers la fin de ce mois-ci, et, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la résonance de cet immense vaisseau est telle qu'on ne perdrait aucun détail. C'est M. Rosario Bourdon qui conduira l'Orchestre. Ayant pris l'instrument à ses débuts, alors qu'il ne possédait pas encore la souplesse et la cohésion si remarquables depuis, il est bien juste que M. Bourdon revienne le diriger alors qu'il est en pleine possession de ses qualités.

H. G., du Canada, n'aime pas Faust; il l'a souvent dit et redit; il n'est pas de l'avis des musiciens qui n'ont pas peur d'appeler Faust un chef-d'œuvre. Mais comme dit M. Joseph Prudhomme: C'est mon avis et je le partage.

Voilà maintenant qu'il s'en prend aux hymnes nationaux et qu'enrouant son ire O Canada et le God Save the King. Il cite ses auteurs, ou du moins une autorité:

"Jonathas" au Séminaire de Joliette

LES ELEVES JOUERONT, LES 4, 11, 13 ET 15 MAI, CETTE PIECE A SPECTACLE D'UNE HAUTE TENUE LITTERAIRE ET MORALE.

Les élèves du séminaire de Joliette joueront, en matinée, les 4 et 11 mai (2 h. solaire), et en soirée, les 13 et 15 mai (7 h. 30 solaire), *Jonathas*, du Père Gustave Lamarque, C.S.V.

Jonathas est une tragédie biblique en quatre actes et cinq tableaux. Les principaux faits qui forment la trame historique sont rapportés au Ier Livre des Rois.

L'intrigue y est commandée par la plus admirable des amitiés (entre David et Jonathas), traversée par la plus effroyable des haines (celle de Saül contre David).

Jonathas, fils de Saül, se fait victime expiatoire pour racheter la faute de son père et pour sauver David.

La musique, les chants, la danse, les décors placent le récit de la Bible dans un cadre original et somptueux.

C'est une pièce à spectacle d'une haute tenue littéraire et morale. M. Gabriel Cusson, diplômé du Conservatoire de musique de Paris et professeur à l'Institut Nazareth de Montréal, a écrit la musique de scène; le professeur Morenoff, de Montréal, a préparé le scénario de ballet.

Orchestre composé d'élèves, d'amateurs de Joliette et de professionnels de Montréal. Chœurs: 120 voix; figuration, 200.

Direction artistique: M. Jean Melançon, professeur de diction au Séminaire.

A l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont

1410, BOULEVARD MONT-ROYAL, CONCERT DE LA SECTION D'ORGUE

Cet après-midi, à 3 h. 15, la section d'orgue, dont le professeur est M. Raoul Piquet, présentera des œuvres de Bach, Mendelssohn et Widor. Trois religieuses et Mlle Pauline Martin en seront les interprètes.

Le public est admis à ces concerts.

Au Théâtre des Petits

DERNIER SPECTACLE DE LA SAISON

Tous ceux qui furent assidus aux spectacles du Théâtre des Petits ne voudront pas manquer d'assister au dernier de la saison et au cours duquel les interprètes recevront publiquement les récompenses dues à leur mérite. Cette distribution d'étoiles, dites "Étoiles du Théâtre des Petits", sera agencée de manière attrayante et se terminera par un ballet, intitulé le Ballet des Étoiles, dont la musique et le livret ont été commandés d'urgence à Paris et reçus depuis par Mlle Camille Bernard. Les solistes de ce magnifique ensemble seront confiés à Mlle Béatrice Giguère et à Mlle Françoise Giguère dont les voix s'harmonisent à ravir. — Comm.

FORUM

Semaine commençant lundi, 6 mai

Deux représentations par jour

Exhibition d'animaux sauvages domptés et

CIRQUE

COMBINES

présentant le plus grand assemblage d'extraordinaires attractions que l'on ait jamais vues dans l'histoire des cirques.

Groupe de clowns burlesques

LE GRAND WILNO

Le spectacle humain.

Adultes, 50c. Sièges réservés — Soir: Enfants, 25c. 75c. 1.00. Loges, 1.50.

Concert à Lachute

Mlle Juliette Rodrigue, pianiste de Lachute, donnera un concert à l'Auditorium de Lachute, mardi, le 7 mai prochain, 1935, avec le concours de Mme Annette LaSalle-Leduc, violoniste, de M. Roland Leduc, violoncelliste, et de Mlle Germaine Bruyère, soprano, sous les auspices du comité d'embellissement du cimetière catholique de Lachute.

Le programme sera très intéressant et comprendra des œuvres classiques, romantiques et modernes.

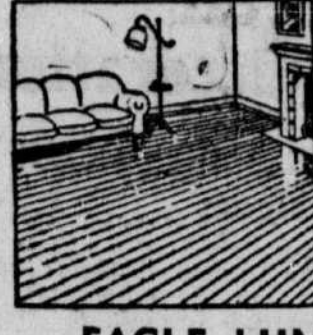
Pèlerinage Franciscain

à Sainte-Anne de Beaupré

LE SAMEDI 1er JUIN

Départ à 11 heures 45 (heure avancée) Gare Viger. Retour le dimanche soir 2 juin à 10 h. 30.

Billets valables jusqu'au mardi soir. Adultes, \$4.00; enfants, \$2.40. En vente 1377 est rue LaGauchetière.



LES PLANCHERS EN BOIS DUR

"PERFECTION"

augmentent grandement l'apparence et la valeur de la maison et ne coûtent pas plus que les planchers ordinaires. SPECIALITE: planchers de 1/2 pouce à prix grandement réduits.

EAGLE LUMBER COMPANY LTD

6865, rue SAINT-URBAIN CR. 4810

Un livre de Maurois sur George V

Paris, 3. (C.P.-Havas). — "George V et son Peuple", sous ce titre André Maurois va publier à l'occasion du jubilé royal, la suite d'"Edouard Sept et son Temps".

COQUERELLES

EXTERMINÉES

au moyen de la poudre

MYSTERIEUSE

— Chénier 2164 —



NOUVEAU PRIX-COURANT RÉDUIT

DE LA

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

EN VIGUEUR LE 7 MAI A TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION

ALCOOL — CANADIEN

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Alcool 65 O.P.	10 oz. 1.35	.90
" "	20 oz. 2.60	1.70
" "	40 oz. 5.00	3.25
Whisky Blanc 48 U.P.	26 oz. 1.35	.95
" "	13 oz. .75	.50

GIN — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Melchers Croix d'Or	10 oz. 1.00	.85
" "	26 oz. 2.30	1.90
" "	40 oz. 3.30	2.65
De Kuyper	10 oz. 1.00	.85
" "	26 oz. 2.30	1.90
" "	40 oz. 3.30	2.65
Bois V.O.	25 oz. 2.60	2.25
Severy	10 oz. 1.00	.85
" "	20 oz. 1.80	1.50
" "	40 oz. 3.30	2.65

GIN OLD TOM — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Boulton's	25 oz. 2.30	1.90
Gilbey's	25 oz. 2.30	1.90

GIN OLD TOM — IMPORTÉ

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Booths	26 1/2 oz. 3.40	2.75

SLOE GIN — CANADIEN

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Morris's	26 oz. 2.75	2.30

SLOE GIN — IMPORTÉ

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Ross's	26 1/2 oz. 3.70	3.10

DRY GINS — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
London Club	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Walkers	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Vickers	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Robert Hopes	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Boulton's	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Hills & Underwood	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
John Collins	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Trafalgar	25 oz. 2.35	1.95
" "	40 oz. 3.55	2.95
Gilbeys	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Bols Silver Top	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Booths High & Dry	25 oz. 2.20	1.80
" "	40 oz. 3.30	2.70
Burnetts	25 oz. 2.50	2.10
" "	40 oz. 3.75	3.15
" "	26 oz. 2.70	2.25
" "	40 oz. 4.00	3.35

DRY GINS — IMPORTES

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Stodarts Buckingham	26 oz. 2.60	2.00
Old Pensioner	26 oz. 2.85	2.20
" "	40 oz. 4.20	3.25
Coates Plymouth	26 1/2 oz. 3.15	2.50
Gordon's	26 1/2 oz. 3.20	2.55
" "	40 oz. 4.80	3.80
Booths House of Lords	26 1/2 oz. 3.55	2.90
" "	40 oz. 5.30	4.30

RYE WHISKIES CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Walkers Old Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
" "	13 oz. 1.60	1.40
" "	25 oz. 3.10	2.70
" "	40 oz. 4.65	4.05
Wiser's Old Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
Corbys	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60

RYE WHISKIES — TYPE AMER. — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
G. & W. Old Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.30	1.10
" "	25 oz. 2.50	2.10
" "	40 oz. 3.75	3.15
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
" "	13 oz. 1.60	1.40
" "	25 oz. 3.10	2.70
" "	40 oz. 4.65	4.05
Seagram's Old Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
" "	13 oz. 1.60	1.40
" "	25 oz. 3.10	2.70
" "	40 oz. 4.65	4.05
83 Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
" "	13 oz. 1.60	1.40
" "	25 oz. 3.10	2.70
" "	40 oz. 4.65	4.05
V.O. Rye	10 oz. 1.00	.85
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	13 oz. 1.45	1.25
" "	25 oz. 2.80	2.40
" "	40 oz. 4.20	3.60
" "	13 oz. 1.60	1.40
" "	25 oz. 3.10	2.70
" "	40 oz. 4.65	4.05

WHITE WHEAT — CANADIEN

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Seagram's White Wheat	13 oz. 1.25	1.05
" "	25 oz. 2.40	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00

WHISKIES BOURBON — TYPE AMER. — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Bourbon de la Commission	32 oz. 6.60	6.00
" "	16 oz. 3.40	3.10
Old Crow	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
Old Log Cabin	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
St. Lawrence	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
Pedigree De Luxe	32 oz. 6.60	6.00
" "	16 oz. 3.40	3.10

RYE WHISKIES — TYPE AMER. — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Old Keg	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
William Penn	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
Golden Wedding	32 oz. 4.50	3.90
" "	16 oz. 2.30	2.00
" "	26 oz. 3.55	3.10
" "	16 oz. 2.30	2.00

RHUMS — IMPORTES

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Jamaïque 30 U.P. C.L.Q.	13 oz. 1.20	1.00
" "	26 oz. 2.15	1.75
" "	40 oz. 3.30	2.70
" "	13 oz. 1.30	1.10
" "	26 oz. 2.45	2.00
" "	40 oz. 3.60	3.00
" "	20 oz. 3.00	2.40
" "	40 oz. 5.75	4.60
Gilbey's Governor General	26 oz. 2.85	2.25
Two Daggers	26 oz. 3.85	3.35
Demerara 20 U.P.	20 oz. 1.90	1.50
" "	40 oz. 3.60	2.85
" "	20 oz. 2.75	2.15
" "	40 oz. 5.25	4.00

WHISKIES IRLANDAIS — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Mitchell's	26 oz. 3.00	2.60
" "	40 oz. 4.65	4.05

WHISKIES IRLANDAIS — IMPORTES

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Burkes	26 1/2 oz. 3.60	2.95
Powers Three Swallows	26 1/2 oz. 3.85	3.20
John Jameson XXX	26 1/2 oz. 3.85	3.20

WHISKIES — TYPE ECOSSAIS — CANADIENS

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Walkers Special Highland	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10
Robbie Burns	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10
Duncans Royal Palace	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10
MacNair	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10
Scottish Chief	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10
H. Walkers Epicure	13 oz. 1.35	1.15
" "	25 oz. 2.50	2.10

WHISKIES ECOSSAIS — IMPORTES

	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX
Commission X	13 oz. 1.35	1.05
" "	26 oz. 2.60	2.00
" "	40 oz. 3.95	3.05
" "	13 oz. 1.60	1.30
" "	26 oz. 3.10	2.50
" "	40 oz. 4.65	3.75
Watson's No. 10	26 oz. 2.75	2.15
Holts Mountain Cream	26 oz. 2.85	2.25
" "	40 oz. 4.30	3.40
Mountain Dew	26 oz. 2.85	2.25
" "	40 oz. 4.30	3.40
Teacher's Highland Cream	26 oz. 3.20	2.60
" "	40 oz. 4.80	3.90
Bullock Lade White Label	26 oz. 3.20	2.60
Old Smuggler	26 oz. 3.20	2.60
Gilbey's Spey Royal	26 oz. 3.35	2.75
" "	40 oz. 5.05	4.15
Bullock Lade Gold Label	26 oz. 3.35	2.75
" "	40 oz. 5.05	4.15
Stodarts R. O. H.	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
Grand McNish	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.30	4.35
Macpherson's Cluny	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.55	4.60
Bell's Sp. Reserve	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
Hudson's Bay Best Proc.	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
Long John	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
White Heather	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
White Horse	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
King William IV.	26 1/2 oz. 3.85	3.20
Dawson's Old Curio	26 1/2 oz. 3.85	3.20
John Haig Label	26 1/2 oz. 3.85	3.20
McCallum's Perfection	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
Grant's Liqueur	26 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
Buchanan's Black & White	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
King George IV	26 1/2 oz. 3.85	3.20
Dewar's Special	26 1/2 oz. 3.85	3.20
" "	40 oz. 5.80	4.85
" "	26 1/2	

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Surprises du déménagement

Le jeune mois de mai n'a pas été clément pour les pauvres déménageurs. Son indifférence est allée jusqu'à une froideur glaciale. C'est à demi mal pour ceux qui entraînent dans un appartement chauffé; mais les autres! Les malheureux petits enfants qui devaient grelotter sur une couche installée à la hâte pour la nuit, sans couverture suffisante! La maman surmenée qui devait penser à tout à la fois, essayer de trouver, dans les mille objets pêle-mêle, les choses d'immédiate nécessité: le gilet de cet enfant, le bérêt de l'autre, les caoutchoucs de celui-ci, les bas de celui-là; s'occupant elle-même pour courir à l'un et à l'autre, être partout en même temps, marcher sans cesse durant presque vingt-quatre heures et se coucher enfin pour sentir sa fatigue de plus en plus et ne pas pouvoir dormir une seconde!

Que de déceptions, que de malades résultant de ces premiers jours de mal passés dans l'effervescence du déménagement!

Tant mieux si le nouveau logis est beau, ensoleillé, spacieux. Mais tel semble parfait lors de la visite qui réserve des surprises quand on s'y installe. Une maison meublée paraît toujours mieux, n'est-ce pas? Une fois nue, on aperçoit les crevasses de ses murs et le déboisement de ses bois, les taches de graisses un peu partout, la malpropreté des placards et des endroits qu'on ne peut explorer à fond en une visite. Bénéfitez-vous, meubles, draperies, moquettes, sans que les murs et les planchers ne sont que ce qu'ils sont!

Tant de gens n'ont aucun respect des choses! Dans les maisons où les enfants ont été maîtres, vous en voyez de belles! Vous n'en finissez plus avec vos découvertes malencontreuses. La plupart des pièces vous réservent la surprise de carreaux brisés ou fêlés, de tuiles craquelées, de murs barbouillés aux empreintes de doigts sales, de lustres démantelés. J'ai pu voir certains piano dont les touches étaient incrustées d'hieroglyphes; sur les mêmes touches on avait écrit, au crayon, le nom de chaque note de la gamme! Et vous me croirez si vous voulez: mais j'ai vu des murs dont les panneaux, décor macabre, étaient peints en noir et sur lesquels, évidemment, de petits écoliers avaient écrit avec de la craie, comme sur le tableau de leur classe. On ne peut pas approuver les propriétaires qui ne veulent pas d'enfants dans leurs appartements; mais comment ne pas blâmer les parents dont l'insouciance va jusqu'à ne pas intervenir quand leur progéniture abîme ainsi le bien d'autrui!

Et ce ne sont là que quelques-unes des surprises du déménagement. Une enquête faite à ce sujet nous en rapporterait de belles!

Seigneur, permettez que votre servante ne déménage pas tous les ans...

JEANNE

Aux anciennes élèves de la maison-mère des SS. Grises de Montréal

En vue de la réunion des amicalistes fixée au dimanche, 2 juin à 2 heures p.m., toutes les anciennes élèves de la Maison Mère des Soeurs Grises sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse, dans le plus court délai, à l'Ecole Ménagère, 1185 rue Saint-Mathieu, Montréal.

Retraite fermée au Mont-St-Anne

Sous la direction d'un révérend Père Oblat de Marie-Immaculée, une retraite fermée s'ouvrira à Mont-St-Anne, Lachine, le 15 mai, à 5 heures du soir (heure avancée).

Les retraitantes auront soin de se munir de leur nécessaire de toilette et d'un voile blanc.

Prière d'adresser toute correspondance à la Directrice des retraites.

Eau Précieuse Dépensier

Maladies de la peau, Ulcères, Varices, Eczéma.

Feuilleton du "Devoir"

Le Carrefour de la Belle-Agnès

par J. Maublère

61. (Suite)

— Eh bien! Qu'y a-t-il encore? As-tu pris racine devant ce carrefour? Si tu as quelque chose à dire, explique-toi!

Où, Geneviève avait quelque chose à dire, dont le souci assombrissait ses yeux clairs. Elle se retourna. Sa silhouette menue paraissait plus mince dans le soleil qui, se jouant à ses cheveux d'or, la nimait d'une vivante auréole:

— Ma petite maman... le 5... Colette sera près de nous, n'est-ce pas?

Colette? Un instant, la baronne demeura interdite. Dans la multi-

Tout simplement

Nous sommes seuls. Il bruite. Le ciel est gris, Et tout se tait. Nous faisons des choses banales, Pourtant prestigieuses nous paraît ce jour pâle. Chaque heure est une strophe en un poème exquis, Dont on voudrait s'enchanter indéfiniment. Tout est beauté, douceur et tendresse, il me semble... Tout simplement parce que nous sommes ensemble, Tout simplement parce que nous nous aimons tant!

Andrée BOURCOIS-MACE

LA PIECE PRIMEE



Une scène de *L'Innocente*, la pièce jouée par l'Ecole de musique et d'élocution de l'Université d'Ottawa, qui a gagné le trophée Bessborough au Festival du théâtre canadien.

La mode parisienne

(Par Rachel GAYMAN)

(Copyright par l'agence Havas)

Paris, 4 mai C.P. (Havas). — C'est la renaissance qui inspire aujourd'hui les créateurs parisiens de mode. La plupart des toilettes qui furent présentées ces jours derniers sont en effet destinées, d'abord aux nombreuses solennités qui se dérouleront à Londres en l'honneur du jubilé des souverains britanniques, puis aux diverses fêtes qui marqueront la grande saison de Paris.

Pour ces deux séries de manifestations, qui coïncideront avec l'exposition d'art italien, rien ne semble trop beau et on assiste à un véritable concours de recherches dans l'audace et l'originalité surprenantes au premier abord charmant, bientôt par les souvenirs artistiques qu'elles rappellent irrésistiblement.

Pour les tissus d'abord la tendance s'affirme qui exige l'emploi de matériaux de choix: pour combiner ces toilettes de grand style, les tissus doivent être à la fois souples et lourds, avoir cette qualité qui permet de molles draperies et une certaine rigidité, au secours de laquelle vient parfois suppléer l'artifice d'un léger baleinage qui doit empêcher l'impressionnisme à tout esprit non prévenu. Ainsi que les toilettes des grands maîtres italiens le montrent en de multiples exemples, les nuances qui s'imposent sont: des tons unis, chauds et profonds; un bleu nuit légèrement violacé, un rouge foncé presque grenat, un jaune tirant sur l'ambre vieilli, la gamme des violets aux reflets imprévus et surtout des verts foncés dans l'infinité variée qu'offre la nature: éclatants comme les frondaisons de printemps, éteints comme un feu-

Les bonnes recettes

La soupe au poulet. — Coupez une poule en quatre ou cinq morceaux; mettez dans une marmite avec à peu près une pinte d'eau par livre de poule. Lorsque cela est à demi-cuit, ajoutez du sel, poivre, céleri, persil, carottes, panais et oignons. Mettez dans une poêle une cuillerée de saindoux et une demi-cuillerée de farine, faites roussir et ajoutez un peu de paprika à votre goût. Incorporez à la soupe et faites bouillir quelques minutes. Au moment de servir ajoutez un jaune d'oeuf battu dans trois cuillerées de crème.

Le crapaud dans un trou. — Coupez de la viande froide en morceaux d'un pouce carré et mettez dans un plat beurré. Battez un oeuf, ajoutez-y deux tasses de lait, puis mettez graduellement six cuillerées à soupe de farine en battant continuellement. Passez au tamis, ajoutez du sel, puis la viande. Faites cuire dans un four modérément chaud pendant une heure. Servez dans le même plat.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les bonnes recettes

La soupe au poulet. — Coupez une poule en quatre ou cinq morceaux; mettez dans une marmite avec à peu près une pinte d'eau par livre de poule. Lorsque cela est à demi-cuit, ajoutez du sel, poivre, céleri, persil, carottes, panais et oignons. Mettez dans une poêle une cuillerée de saindoux et une demi-cuillerée de farine, faites roussir et ajoutez un peu de paprika à votre goût. Incorporez à la soupe et faites bouillir quelques minutes. Au moment de servir ajoutez un jaune d'oeuf battu dans trois cuillerées de crème.

Le crapaud dans un trou. — Coupez de la viande froide en morceaux d'un pouce carré et mettez dans un plat beurré. Battez un oeuf, ajoutez-y deux tasses de lait, puis mettez graduellement six cuillerées à soupe de farine en battant continuellement. Passez au tamis, ajoutez du sel, puis la viande. Faites cuire dans un four modérément chaud pendant une heure. Servez dans le même plat.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

Les nouvelles féminines

Académie Saint-Edouard

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame de Ste-Croix sera tenue le samedi, 11 mai, à 3 h., à l'école Morin. Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement, réception, lecture des activités de l'année, élection du conseil. Toutes les anciennes sont invitées.

A la Palestre nationale

Jeudi, 16 mai, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employées de magasin, sous la présidence de son président, M. l'abbé Paquette. Le R. P. L. Lalonde, S.J., donnera une causerie suivie d'un concert organisé par Mlle Pauline Faneuf, avec le concours de la symphonie Ste-Cécile, dirigée par M. Armand Renaud.

chantera le salut solennel, le R. P. Arnaud, O.S.T., curé de St-Jean de Matha, donnera la bénédiction; les Soeurs pontificales formeront le bataillon et ceux de St-Jean de Matha y feront la garde du T.S. Sacrement.

Parmi les pèlerinages du lundi, 6 mai, on compte les Adorateurs du S. Sacrement de Maisonneuve, le pensionnat d'Outremont, S.J.M., l'Académie Laurier, S.S.C., etc., sermons à 8 h. p.m. au St-Jean solennel chanté par la chorale St-Pierre Claver et de la bénédiction par M. l'abbé Jetté, curé de St-Eduard, et auxquels assisteront les nombreux lieutenants du S. Cœur de St. Pierre Claver.

Partie de cartes

Mardi, 7 mai, à 2 h. 30, une partie de cartes au profit de l'oeuvre de la réparation à la Ste-Face Inc., 4314 rue Papineau. L'oeuvre recevra avec reconnaissance des vieux meubles qu'elle traiterait cher, Am. 4959, Fr. 3828.

Cercle N.-D. des Missions

Le cercle Notre-Dame des missions organise une partie de cartes qui aura lieu au sous-sol de l'église St-Charles, Pointe-St-Charles, le 9 mai, à 8 h. 15. Le goûter sera servi.

Institut Notre-Dame du bon Conseil

L'exposition des travaux d'éèves en cuisine et en couture, ainsi que des Catechistes de Notre-Dame aura lieu à l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, demain, 5 mai, entre 9 h. a.m. et 9 h. p.m. A 3 h., réception et rapport des travaux de l'année. Lundi, 6 mai, Quarante Heures dans la chapelle de l'Institut, 5035 de La Roche. Heures saintes dans l'après-midi et la soirée.

Pensionnat de St-Jérôme

La réunion générale des anciennes élèves du pensionnat sera tenue le dimanche 19 mai prochain, à 1 h. p.m.

Toutes les anciennes de Saint-Jérôme sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Faits et glanes

Buffon et les poètes de son temps

Dans une lettre à Mme Necker, Buffon juge sévèrement et qualifie drolètement trois poètes de son temps, Delille, Saint-Lambert et Roucher. "Je ne suis pas poète, mais j'ai voulu l'être, écrit-il; mais j'aime la belle poésie, j'habite la campagne, j'ai des jardins, je connais les saisons, et j'ai vécu bien des mois; j'ai donc voulu lire quelques chants de ces poètes si vantés des *Saisons*, des *Mois*, et des *Jardins*. Eh bien, ma discrète amie, ils m'ont ennuyé, même déçu jusqu'au dégoût, et j'ai dit, dans ma mauvaise humeur: Saint-Lambert, au Parnasse, n'est qu'une froide grenouille; Delille, un hannelon; et Roucher un oiseau de nuit."

A propos de Buffon, remarquons que les confusions de mots ont parfois de singulières conséquences.

Buffon avait coutume d'écrire dans les marges ou *manchettes* de son papier; et, jusqu'à la fin du monde, on répétera que le savant naturaliste mettait des *manchettes* de dentelle pour rédiger son grand ouvrage.

PROMESSE ARRACHEE

La vicomtesse de Laval avait fait demander une audience particulière au président de Saint-Fargeau:

— Monsieur, lui dit-elle, j'attends de vous la grâce qui importe le plus au bonheur de ma vie...

Madame, vous me trouvez toujours disposé...

Promettez-moi, Monsieur, que vous ne me refuserez pas...

— Je suis persuadé, Madame, que vous ne me demanderez rien que de juste. Vous connaissez les devoirs de mon état, ce que je puis accorder et ce qu'il m'est prescrit de refuser...

— Vous pouvez, Monsieur, sans vous compromettre, me mettre au comble de la joie.

— Mais de quoi s'agit-il?

— Je ne parlai pas que vous ne m'avez donné votre parole...

Au bout d'un quart d'heure, moitié fatigué, moitié complaisance, le magistrat promet, non sans regretter aussitôt sa faiblesse.

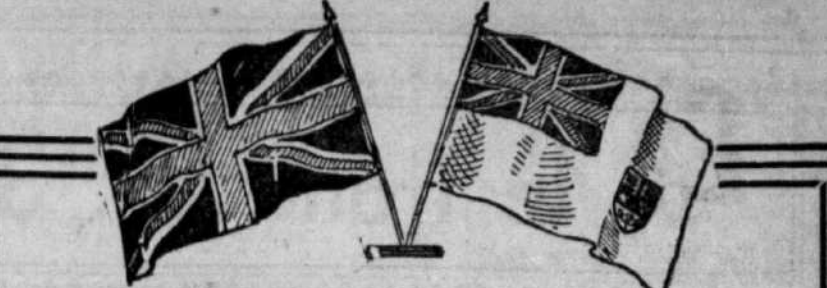
— Voici, Monsieur, dit alors la vicomtesse, il y a fête à la cour lundi prochain, et je veux que ma parure emporte le palmé...

Le président respire: son honneur ne souffrira pas de la parole arrachée...

— J'ai eu l'idée, continue la dame, d'une garniture en plumes de perroquet; j'ai mis à contribution tous les perroquets de mes amis; vous m'avez promis de ne pas me refuser: j'exige six plumes de votre...

— Ah Madame, que ne parliez-vous plus tôt dit le président en faisant un gros soupir. Mais, cette pauvre bête!... Au reste, je dois vous prévenir que ceci regarde Mme la présidente.

La scène fut un peu moins plaisante chez Mme de Saint-Fargeau. Il y eut quelques larmes. Enfin, Mme de Laval eut ses plumes et brilla à la cour avec cet ornement qui fit grand effet.



Lundi, le 6 mai

JOUR DU JUBILE

le magasin sera fermé toute la journée

T. EATON CO.
DE MONTREAL



Ouverture officielle

lundi le 6 mai

d'un magasin de

Fourrures de qualité

au No 2117, Mont-Royal Est

(près DeLorimier)

Nous vous invitons à venir visiter notre magasin où vous pourriez voir le plus beau choix d'élégantes fourrures pour la saison d'été.

ENTREPOSAGE 2%

MERCIER & DION

Autrefois de Cummings & Cummings

Tél. FRontenac 2711

Gazette artistique

8 mai. — GESU. — "Le Diable Blanc". (Dollard des Ormeaux) du R. P. Mignault, S.J., interprété par des élèves du Collège Sainte-Marie et les Anciens du Gesu. (Fête du R. P. Recteur du Collège).

9 mai. — AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — (9 et 11 mai). — Noë d'André Obey, interprété par les élèves du Collège de St-Laurent. — Pièce très moderne.

12 mai. — HIS MAJESTY. — Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera. Impresario Carle.

13 mai. — RITZ-CARLTON. — (Semaine du 13). — *Merry Wives of Windsor*, de Shakespeare, par le *Montreal Repertory Theatre*, dirigé par Miss Martha Allan.

14 mai. — MONUMENT NATIONAL. — Le "Trio Lyrique" — Concert au profit du Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction.

14 mai. — MONT-SAINT-LOUIS. — Deux opéras-comiques: *Le calife de Bagdad*, de Boieldieu; *La cloche d'argent*, de Boissière, par les élèves du collège, avec les concours de Paul Trépanier, ténor. (14 et 16 mai).

14 mai. — IMPERIAL. — Grand spectacle de chorégraphie par le studio Ruvenoff. Ballets *Pot-Pourri* et *Madra* de Borodine, en 36 divertissements.

19 mai. — PALESTRE NATIONALE (En matinée). — Le Théâtre des Petits, dirigé par Camille Bernard. *La Fée*. La Distribution des prix. Le Réve de Francine, de Mme Léon Mercier-Gouin.

Mercier & Dion

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'ouverture d'un nouveau magasin de fourrures au No 2117 est, rue Mont-Royal. MM. Armand Mercier et E. E. Dion ont

Sur le front... des missions

Minutes comptées à Yamen'ai

(Par le Père Edouard GILBERT, ptre des Missions-Étrangères)

Je pars avec Tchong Siou Fang, et nous filons en chemin de fer vers Maolin. L'école est fermée, les vacances d'hiver sont venues et les élèves sont contents de rentrer à la maison. Tchong Siou Fang, c'est un élève de l'école d'une pauvre extrême, elle a demandé au Père de lui permettre d'étudier à la mission de Leao Yuan. C'est bien entendu que le Père a été obligé de lui payer son voyage. Mais c'est une bonne enfant et il faut bien l'aider un peu. Elle songe à entrer chez les religieuses de Sze-ping-kai. Malheureusement, sa santé n'est pas très bonne. On priera bien pour elle, car elle peut faire beaucoup de bien.

Toujours est-il que rendu à la petite gare de Maolin, j'y ai laissé la jeune fille en question. Moi, je continue à Yamen'ai, à 40 lieues plus loin et à 60 milles au nord de Leao Yuan. Je m'étais annoncé. Tout le monde attendait le Père qui s'en venait baptiser des catéchumènes, visiter des amalades, distribuer des prix de classe, etc.

Mon passage à Yamen'ai n'a pas été de longue durée. Je n'y suis resté que deux jours, mais j'ai été occupé pour trois. Vous connaissez notre desserte de Yamen'ai. Si les missionnaires étaient nombreux, elle aurait déjà son missionnaire résident. Elle possède une bonne maison solidement bâtie, oeuvre du P. Charost. L'autre maison, l'école des garçons, n'a rien de riche, mais c'est suffisant pour le moment.

Dès mon arrivée, je me suis retiré dans la chambre du catéchiste et du professeur d'école; cette chambre loge sous un toit en terre et ne reçoit de lumière que par deux pieds carrés de vitre! Peu importe pour deux jours on n'en mourra pas. D'ailleurs, mes Chinois y demeurent et ils paraissent s'y trouver heureux.

Il était environ deux heures de l'après-midi quand j'atteignis cette desserte. Les premières minutes se passèrent dans un colloque avec les chrétiens et le catéchiste. Bien des questions à poser; autant de réponses à attendre. Plusieurs étaient prêts à recevoir le baptême. On comptait bien que le Père ne leur refuserait pas cette faveur. Quand cet entretien fut terminé, j'allai saluer la vierge catéchiste et les chrétiennes. Là, mêmes cérémonies. Je causai un peu. On me présentait les baptisés du lendemain. Je me proposais de commencer tout de suite les examens de catéchisme, quand on vint me prévenir que le repas était prêt. Ah! oui! trois heures! c'est l'heure du souper dans la brousse. Deux repas par jour durant l'hiver! Il faut bien que le missionnaire fasse comme ses Chinois.

J'allai donc m'attabler. Le cuisinier vint passer un linge sur le coin de table où je devais manger, déposa un plat de sauce à la "je ne sais quoi" de deux autres pots-pourris. C'était assez! Je saisis les bâtonnets et après dix minutes, je me levai. Le repas était prêt. La cloche m'appela à la prière du soir avec les chrétiens et les catéchumènes. La pauvre chapelle se remplit et tout le monde pria avec ferveur.

La prière terminée, j'entendis les confessions durant une heure et demie. L'église était glacée et j'avais presque hâte d'en sortir.

Je passai de la au catéchuménat des femmes où l'on m'attendait pour l'examen de catéchisme. La vieille Quana se présenta et me débilita ses prières. Je lui posai quelques questions sur le catéchisme. Elle s'était préparée, la vieille! Depuis si longtemps qu'elle soupirait après le baptême aussi! Ce fut ensuite le tour d'une autre vieille, Leau, qui me surprit par ses réponses si simples et si pleines de bon sens. Puis la jeune femme Lee Ma Che, subit, elle aussi, l'examen avec succès. De plus jeunes s'approchèrent et aucune n'osa me dire que la vierge catéchiste avait le droit d'administrer le sacrement de confirmation. Le Père est indigne des fois dans ses questions! Il va même jusqu'à demander si on a le droit de manger de la viande avant la communion du vendredi! Parfois, il veut faire répondre que le bon Dieu n'est pas partout!

L'examen fut long. Six personnes qui vous récitent toutes leurs

prières et leur catéchisme, ça prend du temps. De fait, sept heures avaient sonné quand je quittai le catéchuménat des femmes pour me rendre chez les hommes. Quelle fut ma surprise de trouver ces derniers au lit. "Mais, dis-donc, catéchiste, ils ne veulent pas recevoir le baptême demain matin? Tu sais, ils pourront ensuite gagner l'indulgence du Jubilé. — Oh! ce ne sera pas long. Père, ils ne dorment pas. Ils ont cru que tu n'aurais pas le temps de les interroger aujourd'hui!"

Lao Su m'arriva: "Père, ça fait longtemps que je suis catéchumène; j'ai toutes les misères du monde à retenir, aussitôt appris, c'est oublié. Mais je voudrais bien être baptisé." L'examen révéla que Lao Su était suffisamment préparé. Des jeunes gens passèrent à leur tour, et ici comme chez les filles, le Père ne réussit pas à en trouver un seul qui professât l'hérésie. "Bon! allez vous coucher. Demain matin, le Père va vous donner le baptême. Faites bien votre acte de contrition ce soir, et demain avant le baptême."

Je continuai à m'entretenir avec le catéchiste sur les espérances de la desserte de Yamen'ai: catéchumènes nombreux, quantité de familles entièrement chrétiennes, école pas assez grande, chapelle trop petite, etc. — Si l'Évêque voulait nous envoyer un prêtre!... — Mais, où va-t-il le prendre? Il n'en a pas assez pour les postes déjà ouverts. — Au moins, il ne refusera pas de nous construire une chapelle. Il ne reste pas beaucoup de place dans une salle de deux "kien" (20 par 20); quand cent soixante personnes s'y trouvent; plusieurs restent à la porte. — Je comprends, je connais la situation; mais l'Évêque ne peut pas construire avec rien; il n'a plus d'argent. Il n'a jamais été si embarrassé pour soutenir les oeuvres déjà établies; il est tout en peine!

Je me couchai tard après un brin de prière. Le bon Dieu ne pouvait m'en demander davantage; je dormais debout. J'avais été pris la veille et le matin même avec les distributions de prix à Leao Yuan. Le soleil n'était pas levé, et déjà, je me trouvais à l'église avec mes neuf catéchumènes qui allaient devenir enfants de Dieu et de l'Église. Quand je demandai pour la première fois à Lao Su s'il renonçait au démon, à ses oeuvres et à ses pompes: "Père, c'est la troisième fois que je te le dis, soit certain, il y a longtemps que j'y ai renoncé. Je renonce à toutes ces superstitions-là!"

Une heure après, la joie de ces catéchumènes était complète; ils étaient baptisés.

Des confessions! 99 personnes s'étaient confessées quand je montai à l'autel pour célébrer la sainte messe. Après l'évangile, l'instruction ne fut pas des plus longues; je me contentai d'avertir les fidèles que durant la journée, nous allons suivre les exercices pour gagner l'indulgence du Jubilé. Nos Chinois raffolent des indulgences. Ils n'allaient pas manquer d'être présents.

La première visite se fit après la messe. Ensuite, je m'en fus au catéchuménat des femmes pour dresser les actes de baptême. Puis, je gagnai, sans tarder, le catéchuménat des hommes pour faire de même. Le déjeuner était prêt. Le temps de prendre une bouchée. Et de nouveau à la chapelle. 11 heures! deuxième visite du Jubilé. Encore une fois la petite chapelle fut à son comble.

Maintenant, nos gens veulent se procurer des images, des crucifix, des médailles, etc. Le Père ne les vend pas cher; c'est juste pour empêcher ses chrétiens de devenir exigeants; ils finiraient peut-être par croire que le Père est obligé de leur donner gratuitement. Ensuite, il faut leur former l'esprit, leur faire comprendre que c'est à eux qu'il incombe de supporter leur pasteur, que ce sont eux qui doivent soutenir les oeuvres de leur poste. Évidemment, bien des années passeront avant que ce rêve se réalise, car ils sont si pauvres, nos Chinois!

J'avais demandé aux professeurs de l'école de préparer la distribution des prix pour une heure et quart de l'après-midi. On me dira que je choisis des heures impossibles! N'oubliez pas que nos Chinois ne prennent que deux repas par jour durant l'hiver, par conséquent, une heure de l'après-midi, c'est un bon moment pour eux, ils ne soupent qu'à trois heures. Les professeurs étaient donc prévenus. Je leur avais dit aussi que j'allais acheter les récompenses en question. Une heure sonna et le Père courait encore les magasins et se baladait dans les rues poussiéreuses de Yamen'ai. Quand il revint, l'heure avait passé et il fallait faire une troisième visite à la chapelle avant de procéder à la distribution des prix.

Enfin, nous voilà tous réunis dans la classe. Notre école de Yamen'ai n'a rien d'extraordinaire. C'est une cabane en terre qui fait pitié. Il y a la-dedans deux professeurs qui donnent l'instruction à trente-cinq élèves chrétiens ou catéchumènes. Comme cette école est un détachement de celle de Leao Yuan, on y suit les cours exigés par le gouvernement. L'enseignement du catéchisme peut avoir lieu avant ou après les classes.

Les élèves appliqués reçoivent leurs récompenses. En quoi consistent ces prix? me demanderez-vous. Ici, il ne s'agit pas de remettre à l'élève des volumes dorés sur tranche ou des cinq piastres d'or! Je vous dis tout de suite que j'ai dépensé quatre-vingts sous pour l'achat de crayons, de pinceaux, de cahiers de notes, etc., autant d'articles que les élèves utiliseront dès le semestre prochain.

Nos élèves partent en vacances. Nous ne sommes qu'au 16 janvier et ils ne reviendront que le 23 février. Ce sont les vacances d'hiver;

prises à cette époque, elles permettent aux écoles d'épargner du charbon. À l'été, les élèves jouiront encore d'un mois de vacances. L'année scolaire court de février à janvier.

La distribution des prix avait pris fin, et mon travail était loin d'être achevé. Encore neuf catéchumènes qui allaient recevoir le baptême. Eux aussi devaient subir l'examen de catéchisme. Je courus vers le catéchuménat des hommes pour commencer l'interrogatoire. On m'en présenta de tous les acabit. Le vieux Kouang eut soin de me prévenir qu'il était catéchumène depuis trois ans, qu'il demeurait à 2 1-2 milles de la mission mais qu'il ne pouvait laisser la maison bien facilement, car le travail l'en empêchait. Quand il avait quelques journées de répit, durant l'hiver, il prenait sa course vers la mission et venait apprendre une page de catéchisme. C'est ainsi qu'il avait appris une bonne partie de la doctrine chrétienne, mais il n'avait pas la mémoire fidèle, il oubliait vite. Cette fois il suppliait le Père de lui donner le baptême. Il pourrait encore étudier plus tard et suivre les exercices religieux car tous les dimanches, il ne manquait pas de se joindre aux chrétiens pour prier. — Le vieux Kouang fut admis.

L'heure du souper vint. À coups de bâtonnets et de catéchisme, je pris mon repas pendant que l'interrogatoire des catéchumènes. 3 1-2 heures! La prière à la chapelle. Mais le n'aurais pas fini mon interrogatoire. On attendit. Ce n'est qu'à 4 1-4 heures que j'ordonnai de sonner la cloche: "Allez commencer la prière du soir. Je cours chez les filles pour questionner la petite Chou. On me dit qu'elle salt par coeur ses prières et son catéchisme, alors ce ne sera pas long. Je serai avec vous pour réciter les prières du Jubilé!"

La petite Chou ne m'apporta aucune déception. Après avoir préparé un peu d'eau baptismale, j'étais dans la chapelle, récitant les prières du Jubilé. Il faisait déjà sombre quand les catéchumènes s'approchèrent accompagnés de leurs parrains ou de leurs marraines. Ce n'est pas la coutume ici qu'un baptisé ait son parrain et sa marraine. La marraine est réservée pour la nouvelle chrétienne et le parrain pour le nouveau baptisé.

— Que demandez-vous à l'Église de Dieu? La foi... Les exorcismes, les onctions, la profession de foi s'enchaînèrent jusqu'à la réception du baptême. Neuf autres catéchumènes étaient devenus chrétiens. Je distribuai ensuite un chapelet à chacun des baptisés. C'est leur cadeau de baptême.

Six heures! Pas un mot de Bréviaire de dit! Quand le dirai-je? Continuons le travail n'est pas fini. La vierge catéchiste doit me rendre les noms des nouveaux catéchumènes, me dire à son tour tous les espoirs qu'elle fonde sur la ville de Yamen'ai. "Bien des familles, me dit-elle, sont maintenant chrétiennes; ce sera plus facile de trouver d'autres adhérents. Depuis le mois de juillet, le Père a baptisé 60 adultes venus étudier au catéchuménat, et ici, nous avons ondoyé 103 enfants mourants. Voilà le travail de moins de six mois, car il faut compter que les portes ont été fermées durant deux mois de l'été à cause d'une épidémie de peste. Nous sommes maintenant plus de 170 baptisés à Yamen'ai, et d'ici la fin de juin nous assisterons bien à quarante baptêmes au moins car plusieurs catéchumènes savent déjà une bonne partie de leur doctrine. Ce qui nous manque, c'est un missionnaire, une chapelle et une école pour les filles!"

— Aie! tu n'y vas pas à petits frais! Penses-tu que Mgr l'Évêque peut tout vous donner comme ça? Je vais de dire au Hoo, le catéchiste, que Mgr n'a pas un sou. Cette année, nous avons été obligés de construire à Maolin. Heureusement que mes bienfaiteurs du Canada nous ont généreusement aidés à couvrir une partie des dépenses!

— Oui! je comprends, mais le Père sait bien que si ces chrétiens ne sont pas suivis, il arrivera que plusieurs deviendront négligents et ne viendront plus à l'église. Ce sont de nouveaux chrétiens, il faut continuer leur instruction et leur formation!

Tu as raison; mais les missionnaires sont trop peu nombreux et les ressources manquent... Attendons!" Je laissai là la conversation pour aller retrouver le catéchiste. Chemin faisant, je songeais à ce que notre mission de Yamen'ai donne de promesses pour l'avenir. La pleine lune jetait de la clarté sur ce grand terrain de la mission catholique et j'y voyais déjà une église s'élever, puis une école pour les filles et un presbytère. Ce qu'il y a de travail à faire dans ce coin-là!

Le catéchiste enseignait son monde de grand zèle au catéchuménat. Bon! il est sept heures. J'aurai le temps de dire un bout de bréviaire. La lampe n'éclaira pas beaucoup, mais tout de même il doit y avoir moyen de lire.

Les comptes du mois à transcrire, les dépenses de chaque jour, les instructions à donner pour le mois suivant, etc., autant de choses qui demandent bien du temps, de sorte que vers 10 heures, je reprenais mon bréviaire: "Jam lucis orto sideri!" C'était plus ou moins vrai! Enfin, je montai sur le kang pour me reposer. J'avais hâte de m'y trouver. Je me disais que couché, au moins, je me reposerais le dos, car j'étais un peu fatigué; à Yamen'ai, nous n'avons pas une seule chaise. Il faut s'asseoir sur le kang, sur un banc ou sur une boîte et l'air de la chambre empesté par la fumée, j'aurais dormi comme un roi; je me contentai de sommeiller comme un prince!

Le lendemain, je m'éveillai distos, prêt à recommencer à Maolin où je me rendais ensuite. Les chrétiens assistèrent encore nombreux à la messe. Puis ce fut le déjeuner et le départ pour la gare. "Quand le Père reviendra-t-il?"

Pour Toujours Obtenir un Prompt Soulagement



On trouve dans toutes les pharmacies l'étui de 12 et le flacon économique de 24 ou 100 comprimés.

SANS DANGER POUR LE CŒUR

Un comprimé d'Aspirine commence à se dissoudre au simple contact de l'humidité... preuve que l'Aspirine agit sans tarder et soulage presque instantanément même le pire mal de tête et les plus pénibles douleurs névralgiques ou rhumatismales. Sans danger pour le cœur ni pernicieuse à l'organisme, l'Aspirine est couramment prescrite par les médecins.

Chaque comprimé d'Aspirine doit porter en forme de croix, le nom BAYER. L'Aspirine, fabriquée au Canada, est vendue dans toutes les pharmacies.

Exiger la Véritable ASPIRINE

(Marque Déposée au Canada: "ASPIRIN")

Achetez la poudre à coquerelles MYSTERIEUSE

Reconnus depuis 1917 pour détruire les coquerelles.

En vente partout 25c, 50c et \$1.00

MYSTERIOUS CHEMICAL CO. Montreal, P.Q.

Oh! Je ne sais pas. Le P. Bérichon partira bientôt pour le Canada et j'ai bien des livres à consulter avant son départ. Je crois que je ne pourrai revenir avant un mois. Il faut que j'aille à Maolin et à Talin, vous savez?"

Il est 9 heures. Nous attendons dans la salle de la gare depuis un quart d'heure. Soudain, on vient nous annoncer qu'un pont brisé à quelque deux cent milles au nord retarde le train de trois heures! Peut-être aussi ne sera-t-il ici que dans cinq heures... Nous retournerons à la mission, un peu plus tard, vers 10 heures 30, on nous crie de nous hâter, que le train est pris de la gare. Vite! le train ne sera qu'une minute en gare! Les valises et les paquets démenagèrent en tempête, et nous voilà encore une fois sur le chemin de la station. Fausse alarme! C'est un train de marchandises... un fret! Second retour à la mission.

Vers 1 heure, enfin, j'étais sur le train, et une demi-heure plus tard je descendais à Maolin où les chrétiens m'attendaient. Là ce furent les mêmes cérémonies qui recommencèrent, le vœu-vient de la chapelle au catéchuménat et du catéchuménat à ma chambre.

Quand je rentrai à Leao Yuan, j'étais harassé, moulu, mais très heureux d'avoir baptisé autant de catéchumènes. Fasse le Ciel que nos deux dessertes de Yamen'ai et de Maolin progressent de jour en jour. Elles promettent tant!

Edouard GILBERT, ptre. Mission catholique, Leao Yuan Hsien, 4 fév. 1935.

Procurez-vous un volume qui vous renseignera:

SUR LES MISSIONS

Pour répandre l'enseignement missionnaire, donnez avec tant de succès à la Semaine d'Études tenue à Ottawa, au mois d'octobre dernier, le Conseil central de l'Union Missionnaire du Clergé a cru bon de publier le compte rendu complet de la Semaine d'Études missionnaires.

Toutes les conférences y sont reproduites en extenso. Ce qui forme un volume de 300 pages. On peut facilement y trouver tous les renseignements utiles, pour prédication, pour catéchismes, pour conférences, etc. Tous les prêtres, les professeurs, les directeurs de cercle, tous les amis des missions devraient se procurer ce livre. Prix: \$1.00 l'unité, franco. S'adresser: Bulletin de l'Union Missionnaire du Clergé, Pont-Viau, P.Q.

Offices de l'Eglise LE DIMANCHE 5 MAI

Solennité de l'Annonciation de la Sainte Vierge, double le cl., (blanc) au 25 mars, rite pascal. Messe: Vultum, avec tous les alléluia; 2e or. du dim. II seulement; pendant le Credo, le célébrant, le choeur et les fidèles s'agenouillent au verset Et incarnatus est; préface de la Sainte Vierge; dernier Ev. du dim. Aux II Vêpres chantées, mém. seulement de saint Jean devant la Porte Latine (I Vêpres, ant. propre), et du dim. II.

AU PRONE On annonce: Mercredi prochain, solennité de saint Joseph, R. 73; dont solennité extérieure dim. prochain;

(Dim. prochain, on fera la collecte, dans le dioc. de Sherbrooke, pour l'oeuvre des Soeurs Missionnaires Notre-Dame des Anges; dans le diocèse de Valleyfield, pour l'Hôtel-Dieu; dans le dioc. de Joliette, pour l'Université de Montréal; dim. prochain, dans le dioc. de Saint-Jean de Québec, 1er anniversaire de l'élection de S. E. Mgr Anastase Forget, évêque de ce diocèse).

Si c'est bon... Si c'est chez Reid que vous achetez vos fouritures, c'est bon. Si c'est bon, c'est que vous n'allez pas ailleurs que chez Reid. Il ne vend que de la qualité. Entrez chez Reid, 1473 rue Amherst, dans votre prochaine course en ville.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour



H. LALONDE & FRÈRE

4800, AVE. du PARC

Près de l'ave. Mont Royal

les plus grands spécialistes du tapis au Canada

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRÈRE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE 24c

Crémère 1ère qualité... 23c

Crémère 2ème qualité... 18c

Beurre de laiterie... 18c

ROYAL SILVER PLATE CO.

70 Craig street — HA. 9948

Les personnes atteintes de rhumatisme, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES

MOINS D'UN SOU LE VERRE

En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

NOUS Notre magasin rue St-Laurent (905) sera transporté, le 1er mai, au No 305, Ste-Catherine Est.

RAOUL FOURNIER

4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994, RUE RACHEL (EST)

HOULE & BLEAU

4561 est, Ste-Catherine

J.H. Breton

Teinturier et nettoyeur

2461 Des Carrières

CR. 2149

Prop. New System Cleaning

GARAGE CRESCENT

PAUL MARTEL

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

Si c'est bon... Si c'est chez Reid que vous achetez vos fouritures, c'est bon.

Vingt ans en arrière

Ce qui se passait à Toronto les 26 et 27 avril 1915 — Première tentative de faire lever l'injonction Mackell — Principes et opinions de M. Meredith, juge en chef de la Cour d'appel, et de ses collègues — Politique et justice — Politique et pédagogie.

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 27 avril.

Les éphémérides d'il y a vingt ans nous rappellent que, les 26 et 27 avril 1915, la Commission des écoles séparées d'Ottawa demandait à la Cour d'appel de Toronto de lever l'injonction portée contre elle par le juge Lennox à la demande de plusieurs commissaires de langue anglaise de la capitale, et généralement connue sous le nom d'injonction Mackell.

Cette injonction paralysait presque complètement la Commission scolaire, puisque celle-ci ne pouvait plus emprunter et qu'il lui était défendu de payer ceux de ses instituteurs qui ne se conformaient pas aux règlements du ministère de l'Instruction publique. Les commissaires de langue anglaise avaient eu recours à cette arme légale afin d'obliger leurs collègues de langue française à accepter le règlement XVII, c'est-à-dire à renoncer à l'enseignement des français dans leurs propres écoles et à acquiescer à l'oeuvre de dénationalisation de leurs enfants. L'injonction Mackell, qui causa à la Commission scolaire d'Ottawa d'innombrables difficultés et de fortes pertes financières, ne devait être définitivement levée que seize ans après, au mois de novembre 1931.

Or donc, le 26 avril 1915, M. Meredith, juge en chef de la Cour d'appel, assisté des juges Garrow, Hodgins, Hagee et McLaren, MM. Tilley et Young occupaient pour la défense et la couronne; MM. Belcourt et McMaster pour la Commission scolaire d'Ottawa. A la fin de l'audience, M. Belcourt avait demandé que quelques adoucissements temporaires soient apportés à l'injonction. Le juge en chef lui répondit: "Je ne tiens pas à modifier l'injonction d'un seul iota avant que l'on ne se soit soumis aux règlements scolaires." Et comme M. Belcourt se faisait un peu plus pressant, M. Tilley posa ces conditions: "Ceci (la demande) doit être précédé par une promesse, par une déclaration que l'on va se soumettre aux règlements."

Les demandeurs ne furent pas surpris de cette attitude: ils savaient que juges et avocats épuisaient tous les moyens légaux afin d'avoir raison de la résistance des Franco-Ontariens, et particulièrement de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, dont l'exemple était une source d'inspiration et un stimulant pour les autres commissions scolaires bilingues de la province.

Ce que nous voulons surtout faire remarquer, c'est le cynisme dont les membres du haut tribunal ontarien firent preuve en cette circonstance.

Fait inouï: avant même que M. Belcourt eût commencé son plaidoyer, le juge en chef lui dit qu'il donnait une peine inutile, que lui-même et ses collègues avaient décidé que quel jugement ils allaient porter. Il n'était pas besoin d'autres preuves pour établir la collusion évidente entre les représentants de la magistrature d'une part et, d'autre part, les hommes politiques qui s'étaient donné comme tâche de proscrire le français de toutes les écoles d'Ontario.

M. Belcourt usa quand même du droit qu'il avait de parler. Ce fut alors, de la part du juge en chef et de ses collègues, des interruptions et des réflexions d'une telle nature que nous nous demandons aujourd'hui à leur lecture, si nous ne sommes pas l'objet d'une terrible illusion. Il faut pourtant se rendre à l'évidence. Les paroles que nous allons rapporter ont bel et bien été prononcées.

Le juge MacLaren: "En matière d'éducation, la législation est suprême. Elle peut faire tous les règlements scolaires qu'il lui plaît. Je ne vois rien, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui oblige une législature d'être honnête et juste. La seule chose classe qui doit être protégée, c'est la majorité." Puis, ce juge fit un rapprochement déplacé et injuste entre les droits des Franco-Ontariens et ceux des immigrants nouvellement arrivés d'Europe.

M. Meredith, juge en chef: "Les partisans de la langue française feraient mieux de ne pas faire d'agitation dans une province en majorité anglaise. Je ne sais pas que la loi naturelle puisse encore s'appliquer, de nos jours. La législation est suprême. Les lois humaines sont supérieures aux prescriptions de la loi naturelle."

Après tout ce qui s'est dépensé de salive, d'encre et de sang pour défendre le principe des nationalités et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, se trouverait-il encore des juges pour tenir de tels propos? Nous ne le croyons pas. Et nous le répétons, ces paroles ont été prononcées non pas tant pour exposer des principes qui sont faux que pour justifier l'attitude de gouvernements hostiles au français et à ceux qui le parlaient. Au lieu de rendre la justice, M. Meredith et ses collègues faisaient de la politique.

M. Ferguson et les autres membres du cabinet Whitney faisaient, eux aussi, de la politique dans un domaine qui relève exclusivement de la pédagogie. Nos hommes d'État ontariens s'en sont avisés douze ans plus tard. Mais, dans l'interval, la politique la plus sale a fait un grand tort à nos écoles. C'est ce que nous verrons une autre fois.

Charles GAUCHE

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat

DEMAIN MATIN

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO

Américaine Ltée

1586 rue St-Denis

Montreal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Non

Adresser

(ED)

COMMERCE ET FINANCE

Médecins et pharmaciens

Ce qu'ils peuvent faire pour l'achat chez nous

Dans un récent article consacré au commerce de la pharmacie au Canada, le *Financial Post* citait des statistiques officielles montrant que la province de Québec avait dépensé en 1930 près de 10 millions de dollars en remèdes exclusivement, soit environ \$3.50 par personne par année.

Nous avons plusieurs maisons fabriquant des remèdes et des produits pharmaceutiques de toutes sortes, maisons aux mains des nôtres. Après une enquête sommaire, il semble bien toutefois que nos fabricants de produits pharmaceutiques réunis ne produisent pas, au prix du gros, pour un million de dollars des remèdes qui sont vendus dans notre province. Notre groupe représente plus de 80% de la population de cette province, ce qui veut dire que notre part dans l'industrie devrait être cinq ou six fois plus considérable qu'elle l'est en fait.

A quoi attribuer cette situation désavantageuse de notre groupe?

Il y a naturellement la publicité. Nos maisons à nous ne sont pas assez riches pour faire une publicité égale à celle de leurs concurrents étrangers. Et nous savons que nombre de remèdes brevetés sont vendus non pas sur la recommandation des médecins, mais bien sur la foi des annonces de toutes sortes qui leur sont consacrées.

Toutefois — c'est surtout le cas des médicaments qui nous viennent de certains pays européens — il y a quand même un très grand nombre de produits qui ne sont guère annoncés publiquement et qui trouvent un important débouché chez nous. Ces produits, on les annonce qu'aux médecins, comme c'est aussi le cas de certains produits américains. Mais nos propres producteurs annoncent eux aussi leurs produits chez nos médecins et chez nos pharmaciens. Dans un très grand nombre de cas, ils ont des produits similaires, même de composition identique. A quoi attribuer alors nos situations? A quoi attribuer surtout le fait que des médecins, des pharmaciens et des dentistes — on nous l'affirme — recommandent encore des produits étrangers lorsque nous produisons la même chose chez nous?

Si nous en croyons les informations qu'on nous a fournies, il semble que nos différentes maisons de produits pharmaceutiques fabriquent à peu près tous les remèdes reconnus pour traiter la plupart des maladies. Il arrive que les formules varient légèrement de celles des produits similaires de l'étranger, mais on y trouve les produits essentiels qui sont les principes actifs reconnus par la pharmacopée. D'ailleurs, les fabricants ne peuvent plus guère s'éloigner des formules éprouvées et reconnues par le monde médical, surtout depuis que nos lois sur la fabrication des produits pharmaceutiques ont été rendues très sévères, plus rigides même que celles de plusieurs des pays d'où nous importons. En fait, nombre de produits étrangers, autrefois utilisés chez nous, ne sont-ils pas exclus de notre pays justement parce que nos lois sont plus sévères?

Dans certains cas, on a invoqué la plus grande pureté des produits de certaines compagnies étrangères. Prétention exagérée. Pourquoi les remèdes de ces maisons seraient-ils plus purs que ceux de nos maisons? Les produits de base ne sont-ils pas les mêmes? Nos chimistes et nos pharmaciens ne sont-ils pas, tout autant que leurs confrères étrangers, capables de préparer des mélanges et des sirops? D'ailleurs, ne sont-ils pas, comme nos médecins et nos autres pharmaciens, formés dans nos universités? Enfin, la loi fédérale serait-elle moins sévère pour nos maisons à nous que pour celles des autres provinces ou de l'étranger?

Nous ne sommes pas du métier, c'est entendu. Mais il semble bien que pour poser ces questions, c'est en quelque sorte y répondre, et pas au détriment des maisons de chez nous. D'ailleurs, des médecins en vedette ont attiré, encore récemment, l'attention de leurs confrères à ce sujet, dans des revues médicales. Et il reste toujours à nos médecins, qui ne seraient pas convaincus, la possibilité d'aller sur place, s'assurer de la manière dont sont préparés les produits de nos maisons afin de se rendre compte par eux-mêmes, ce qui ne peut être le cas pour les produits venant de l'étranger.

Qu'il y ait des cas où nous n'avons pas encore les formules équivalentes à celles des produits étrangers parce qu'elles exigent, pour être réalisées, une organisation très coûteuse et que notre marché n'est pas considérable, comparativement, c'est entendu. Mais il appartient à nos médecins et à nos pharmaciens de faire connaître ou d'employer, selon le cas, le remède de chez nous qui, souvent, ne diffère du remède étranger que par le nom.

Le mouvement de l'achat chez nous vise à diriger notre population vers nos médecins et vers nos pharmaciens comme vers nos autres hommes de profession et vers nos marchands. Mais il exige aussi que tous fassent leur part. N'est-ce pas celle du médecin de se rendre compte que nous produisons au moins un grand nombre de produits pharmaceutiques dont il obtiendra des résultats aussi satisfaisants qu'avec des produits étrangers, et de prescrire ces produits de chez nous? N'est-ce pas celle du pharmacien de recommander l'équivalent de chez nous à la place du produit américain ou autre largement annoncé? N'appartient-il pas à nos hôpitaux et à nos institutions, qui se maintiennent pour une très large part avec les deniers que nous versons sous forme d'impôts ou autrement, d'acheter le plus possible de nos maisons et d'assurer ainsi du travail à un plus grand nombre de nos citoyens?

Il s'agit en définitive d'augmenter le pouvoir d'achat de nos gens. N'est-ce pas parce que les Ontariens pratiquent cette politique qu'ils peuvent acheter chacun pour \$5. de remèdes par année alors que nous n'en achetons que pour \$3.50, non pas parce que nous n'avons pas de besoins moindres, mais parce que nous ne pouvons pas faire mieux pour conserver notre santé, parce que nous n'avons pas suffisamment d'argent?

Le mouvement de l'achat chez nous est pour tous. Mais il ne donnera des résultats tangibles, nos gens de professions, nos fabricants, nos cultivateurs et nos marchands n'en bénéficieront qu'en tant qu'ils y participeront eux-mêmes d'une manière pratique.

Clarence HOGUE

REVISEZ VOTRE TESTAMENT

Les événements de ces dernières années ont apporté de violents changements dans l'état de certaines fortunes. Peut-être la vôtre en a-t-elle souffert!

Si votre testament date de quelques années, il serait étonnant qu'il ne fût pas nécessaire d'en modifier quelques dispositions, afin qu'il réponde mieux aux exigences des conditions nouvelles. Revisez donc votre testament avec attention, en vous aidant de notre brochure: "Pour bien faire votre testament".

Copie gratuite vous sera adressée sur demande.

Le **Sun Trust, Limitée**

10 rue St-Jacques ouest
MONTREAL

132 rue St-Pierre
QUEBEC

Marché de Montréal

SAMEDI, 4 MAI

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon, 206, édifice du Board of Trade, pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au harir de deux sacs:

1ère patente, Manitoba 5.10

2e patente, Manitoba 4.60

3e patente, Manitoba 4.50

Gru blanc, la tonne 29.00

Gru rouge, la tonne 27.00

Son 26.00

Forté à bouillanger 4.20

Mais africain 74

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:

Beurre:

De ferme 18

De crémère, en bloc de 56 lbs 23

De crémère, en bloc 24

Fromage:

Québec, doux, meule de 20 lbs 14

Québec, doux, en morceau 14

Can. fort, meule de 80 lbs 18

Canadien fort, morceau 18

Kraft, boîte de 5 lbs 22

Oka 26

Roquefort, meule de 5 lbs 57

Camembert, douz. 7.00

Gruyère, suisse, la lb 48

Gruyère en bte de 4 1/2 lbs 42

OEUF

Vendu en cartons

Catégorie A, gros extra 23

Catégorie A, moyens 22

Catégorie A, poulettes 21

Catégorie B 20

Catégorie C 19

SAINDOUX

En bloc d'une livre 13

En saeu 12 1/2

Saindoux composé: 09 1/2

Ex. finette 09 1/2

En saeu 09 1/2

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb 10

Brun, seau de 5 lbs, la lb 08

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.

Dindes, 7 et 9 lbs 27

Poulets, 3 à 4 1/2 lbs 25

Poulets, 4 à 5 1/2 lbs 28

Poulets, 5 à 6 1/2 lbs 30

Poulets, 6 à 7 lbs 32

Poules, 3 à 4 1/2 lbs 20

Poules, 4 à 5 1/2 lbs 22

Poules, 5 à 6 1/2 lbs 24

Poules à griller 24

Canards domestiques 25

Cochon de lait 25

Pigeonneaux, pr. 1.00

Caillons A. (pr.) 1.25

Scotch Grouse, pr. 1.25

POISSON

Aiglefin frais 06 1/2

Traite des lacs 20

Morue fraîche 08

Filet d'aiglefin fumé 14

Traite des lacs 16

Plie 10

Brochet frais 10

Maquereau gelé 06

Filet frais d'aiglefin 14

Filet de morue 12

Flétan gelé 16

Scallop gelé 25

Eperlan gelé moyen 10

Esturgeon gelé 10

Anguille salée 08

POISSONS SÈLES, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 05 1/2

Sardines de Québec, le baril 88.00

Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00

Hareng Labrador, 1 baril 7.50

Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 38

Filet tendron 14

Epaulé, haut côté 17

Surlonge (sans os) 28

Côte 28

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 35

Porterhouse 38

Ronde 22

Flanc 18

Pointe de surlonge 30

Côtelettes 30

Hambourgeois 22

BOEUF (DIVERS)

Langues 20

Poitrine 12

Rognon 25

Filet frais 50 à 85

Jarret 09

Boeuf salé 17 à 28

PORC

Longe 24

Epaulé 18

Fesse 15

Filet 19

Lard salé 20

Jambon, L.B.F. 25

Jambon, épaulé 17

Bacon L.B.F. 40

Jambon cuit 50

SAUCISSE

La Belle Fermière 28

Porc 20

Régat 15

Boeufs 12 1/2

"Frankfurters" 17

Bologne L. B. F. 15

VEAU DE LAIT

Fesse entière 17

Longe 18

Epaulé 13

Devant 07

Ris 45

Foie tranché 35

Langues 20

AGNEAU DU PRINTEMPS

Devant 1.75 à 2.50

Derrière 3.00 à 4.00

AGNEAU D'HIVER

Quartier derrière 22

Gigot 23

Longe 23

Quartier devant 13

LE SUCRE

Prix fournis par la maison La-

porte-Hudon-Hébert, Limitée:

Granulé, 100 lbs, jute 5.25

Granulé, 100 lbs, coton 5.00

Cassonade no 1, 100 lbs 4.90

Cassonade, no 2, 100 lbs 4.80

Cassonade no 3, 100 lbs 4.80

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT,

GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75

Oranges Sunkist Navel 4.00 à 6.00

Pampelmousses Florida 1.25 à 1.75

Fraises regina 3.00

Poires Winter Nellis 3.75

Oranges, Florida 4.50 à 5.00

Citrons, Cal. 3.50

Ananas 4.25

Oranges Jamaïques 4.50

POMMES EN BOÎTE NO 1

Pommes McIntosh, toute grosseur 1.75 à 2.50

Pommes Spy no 1 5.00

Pommes Baldwin no 1 5.00

Pommes Russett, Dom. 5.50

Pommes Russett, No 1 6.00

Pommes Stark no 1, 2-4 po. Ontario 5.00

Pommes Stark no 1, 2-4 po. Ontario 4.50

Pommes Stark, Dom. 2-4 po. Ont. 4.50

LEGUMES

Salade Iceberg, 6 douz. Arizona 7.00

Salade Iceberg, 6 douz. 5.00 à 6.00

Oignons rouges, no 1, 50 lbs 2.25

Persil américain 1.00

Poivrons, paquet 2.00

Ail, lb 2.00

Oignons jaunes, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

Pommes de terre, 50 lbs 1.50

LA VIE SPORTIVE

Les Orioles, puis Syracuse contre Royals

(Par X.-E. NARBONNE)

Les amateurs du sport du baseball qui n'ont pu assister à la joute d'ouverture de jeudi, alors que les Royals triomphaient des Orioles de Baltimore par un résultat de 9 à 3 après avoir eu un avantage marqué sur leurs rivaux, ne manqueront pas d'être témoins des rencontres de fin de semaine au Stade de la rue Delormier, et l'on peut dire sans crainte de se tromper que les estrades du Stade seront littéralement remplies cet après-midi, demain et lundi.

Cet après-midi les Royals joueront la dernière partie de la série contre les Orioles et comme ces deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité pour la deuxième position dans la course au championnat de la ligue Internationale, avec une partie et demie seulement en arrière des Ours de Newark, l'on peut s'attendre à un véritable duel sportif et de chaque côté l'on tentera l'impossible pour décrocher la victoire.

Si l'on tient compte de la belle tenue de nos hommes jeudi après-midi, tant au champ qu'au bâton, l'on peut être porté à croire que les protégés de Frank Shaughnessy remporteront la palme car le gros Chad Kimsey sera probablement le lanceur de notre club pour la partie d'aujourd'hui et comme notre colosse est en parfaite condition, il devait être de taille à tenir les frappeurs des Orioles en échec.

Demain, les Royals commenceront une nouvelle série avec les Chiefs, de Syracuse, et deux parties seront à l'affiche. A deux heures commencent la partie initiale, puis après un repos de vingt minutes les joueurs des deux camps engageront de nouveau la lutte.

Lundi après-midi une seule partie sera à l'affiche mais la joute commencera à trois heures, tandis que mardi et mercredi, les deux clubs ouvriront la lutte à quatre heures avec un programme simple.

Après la visite des Chiefs le club Montréal recevra les Sénateurs d'Albany et complètera la première série locale contre les Ours de Newark.

Le club Montréal semble être favorisé dans sa première série au stade de la rue Delormier, car il fait face à des adversaires qui semblent être inférieurs aux hommes du président Racine. Le Newark est en tête de la ligue, mais les Ours ont été grandement favorisés par la chance, tandis que les Royals ont perdu quatre parties à la suite d'erreurs et ce n'est que par la faible marge d'un point que nos hommes ont été vaincus à Newark et lors de l'ouverture de la saison à Baltimore. Le Montréal semble être le meilleur club que nous ayons eu depuis que notre ville est revenue au bercail, et avec un peu d'encouragement de la part de notre public, les Royals devraient être de taille à décrocher le championnat à la fin de la saison.

Regarder des parties

HIER
Baltimore à Montréal, remise, froid.
Syracuse à Toronto, remise, pluie.
Albany à Rochester, remise, pluie.
Newark à Rochester, remise, pluie.
Le classement.

	G.	P.	P.C.
Newark	11	5	638
Montréal	9	6	600
Baltimore	10	7	588
Rochester	8	8	500
Toronto	7	7	500
Buffalo	6	8	429
Syracuse	5	8	385
Albany	3	10	231

AUJOURD'HUI
Baltimore à Montréal.
Syracuse à Toronto.
Albany à Buffalo.
Newark à Rochester.
DEMAIN
Syracuse à Montréal.
Albany à Toronto.
Newark à Buffalo.
Baltimore à Rochester.

Ligue du Pacifique

Oakland	000001101—3 10 1
Portland	000000000—0 4 3
Ludolph et Rainmond	Wade, Ulrich et Cronin
San Francisco	020010301—7 10 1
Hollywood	25000001x—8 14 3
Densmore, R. Cole, Sheehan, Stitzel et Becker	Campbell, Bowler, Wells et Deaulets.

Deux parties du soir.

L'Association Américaine

Hier	100000030—4 11 1
St. Louis	000000010—1 3 0
Sullivan et Susce	Perrin, Marrow, Soudra et Hargrave.
Louisville-Kans.-C.	remise, pluie.
Indianapolis-Milwaukee	remise.
Columbus-St-Paul	terrain détrempé.

6 JOURS DE COURSE en BICYCLES au FORUM

Finale ce soir

Prix (taxe incluse)

Entrée générale et "Infield" 75c

Cycle \$1.00

Amphithéâtre \$1.00 et \$1.50

Sièges de loges \$1.75

Après-midi: adultes, 25c; enfants, 15c; sièges de loges, 50c.

Deux équipes se partagent la première place

Henri Lepage et Al. Crossley étaient en tête des coureurs à une heure ce matin dans la course de six jours qui prendra fin ce soir au Forum. Ces deux cyclistes avaient parcouru la même distance que Baggio et Ottevaire mais comme ils avaient un plus grand nombre de points que leurs rivaux ils tenaient la première position.

Quatre équipes étaient sur un pied d'égalité pour la troisième position et la lutte promet d'être contestée dans les dernières heures de cette grande épreuve d'endurance. Kilian, Vopel, Peden-O'Brien, Van Kempen-Miethe et Audy-Walthour étaient deux tours en arrière des meneurs mais ces athlètes semblent être plus frais que les coureurs des deux premières équipes qui durent faire de gros efforts hier pour prendre la tête du peloton et des surprises sont probablement réservées à ceux qui se rendront ce soir au Forum.

Voici le classement à une heure ce matin:

Lepage-Crossley	2140-6	343
Baggio-Ottevaire	2140-6	190
Kilian-Vopel	2140-4	642
Peden-O'Brien	2140-4	480
Van Kempen-Miethe	2140-4	375
Audy-Walthour	2140-4	320
Cozens-Beckman	2140-3	404
Fielding-Macdonald	2140-2	128
McCoy-Corcoran	2140-0	273
Zach-Boris	2140-0	182

SPRINTS DE 2 HEURES

1. Miethe, McCoy, Vopel, Baggio.
2. Kilian, Lepage, Peden, Zach.
3. Miethe, Baggio, Vopel, Walthour.
4. Kilian, Peden, Van Kempen, Corcoran.
5. Cozens, O'Brien, Miethe, Vopel.
6. Peden, Audy, Kilian, Ottevaire.
7. Vopel, Cozens, Crossley, Baggio.
8. Kilian, Lepage, Corcoran, Ottevaire.
9. Crossley, Cozens, Vopel, Fielding.
10. Beckman, Kilian, Peden, Zach.

SPRINTS DE 3 HEURES

1. Kilian, Peden, McCoy, Van Kempen.
2. Cozens, Miethe, Vopel, Fielding.
3. Audy, Peden, Baggio, Beckman.
4. Vopel, Walthour, Lepage, O'Brien.
5. Kilian, Peden, Crossley, Zach.
6. O'Brien, Vopel, Cozens, Ottevaire.
7. Beckman, Zach, Audy, Kilian.
8. Lepage, Vopel, Ottevaire, Boris.
9. Peden, McCoy, Miethe, Baggio.
10. Walthour, Beckman, Corcoran, Zach.

SPRINTS DE 8 HEURES

1. Vopel, Peden, Van Kempen, Audy.
2. Kilian, Walthour, Lepage, Zach.
3. Van Kempen, O'Brien, Cozens, Corcoran.
4. Beckman, Fielding, Peden, Lepage.
5. Van Kempen, Vopel, O'Brien, Baggio.
6. McCoy, Ottevaire, Beckman.
7. Vopel, Van Kempen, Cozens, Crossley.
8. Peden, Miethe, Zach, Fielding.
9. O'Brien, Macdonald, Baggio, Audy.
10. Kilian, Fielding, Lepage, Peden.

SPRINTS DE 10 HEURES

1. Peden, Fielding, Van Kempen, Zach.
2. Lepage, Ottevaire, Miethe, McCoy.
3. Beckman, Zach, Baggio, Corcoran.
4. Boris, Miethe, Audy, Lepage.
5. Beckman, Kilian, Peden, Fielding.
6. McCoy, Miethe, Lepage, Boris.
7. Corcoran, Peden, Beckman, Crossley.
8. Lepage, Miethe, Audy, Vopel.
9. Van Kempen, Walthour, Kilian, Zach.
10. O'Brien, Miethe, Cozens, Macdonald.

SPRINTS DE MINUIT

1. Audy, Cozens, Miethe, Lepage.
2. Beckman, Corcoran, Fielding, Vopel.
3. Cozens, Miethe, Kilian, Peden.
4. Corcoran, Vopel, O'Brien, Van Kempen.
5. Lepage, Baggio, Zach, Miethe.
6. O'Brien, McCoy, Crossley, Van Kempen.
7. Kilian, Zach, Peden, Macdonald.
8. O'Brien, Fielding, Vopel, Beckman.
9. Kilian, Peden, Baggio, McCoy.
10. Crossley, Corcoran, Vopel et O'Brien.

Meneurs dans les majeures

Hogan, Braves	10 29 3 14 448
Vagham, Pirates	15 56 13 25 446
J. Moore, Phillies	13 51 13 20 392
Hemslay, Browns	12 41 6 16 390
Fox, Athletics	13 39 7 19 388

Coups de circuit:

Ott, Giants, 6; Camilli, Phillies, 6; J. Moore, Phillies, 6; Bonura, White Sox, 6; Fox, Athletics, 5; Johnson, Athletics, 5; Frey, Dodgers, 5.

Points produits par:

Johnson, Athletics, 18; Camilli, Phillies, 18; Frey, Dodgers, 17; Bonura, White Sox, 13; Radcliff, White Sox, 13; Vaughan, Pirates, 13; J. Moore, Phillies, 13; Bartell, Giants, 13; Medwick, Cardinals, 13.

Les débuts de la Ligue Provinciale demain après-midi

C'est demain après-midi qu'aura lieu l'inauguration de la saison de la Ligue de baseball Provinciale et les joutes de ce circuit promettent d'attirer des assistances considérables à Lachine, Sorel et Granby où auront lieu les premières joutes.

A Lachine, après que le maire Carignan aura montré sa valeur au monticule, Bill Turner y montera pour prouver la sienne pour Lachine avec Edmond Marchand pour recevoir ses balles. Pour les gendarmes, le grand gaucher Dave Lambton fera la distribution des balles devant Lauzon. Définitivement, le populaire Roland Gladu s'alignera à Lachine au premier but.

A Sorel, Lefty Coderre lancera pour Jos. Choquette avec comme adversaire Harry Cummings. Le gérant Thibaudeau opposera à l'équipe montrealaise une pléiade d'étoiles qui laisse prévoir que Sorel aura son mot à dire lorsqu'il s'agira de parler de championnat.

A Granby, Ray Cutter enverra Lefty Deegan, un as montrealais, contre Henry Thormahlen, le cousin de l'ex-lanceur des Royals du même nom. On anticipe une foule d'environ 25,000 personnes dans ces trois endroits. Des réceptions grandioses accueilleront les équipes dans chacune des villes. A Drummondville, le programme qui devrait opposer les Indiens Rouges de Caughnawaga à l'équipe de l'endroit, a été remis parce que le terrain n'était pas encore prêt.

M. P. J. A. Cardin lancera la première balle à Sorel. Voici les alignements:

A LACHINE

LA POLICE. — Lauzon, r.; Lambton, l.; Francoeur, Desrosiers, Couturier, Caron, champ int.; Marchand, Gohier, Carpentier, champ ext.; subs: Giroux, LeBlanc, Brosseau, Daniel, Raymond, Bourcier et Pelland.

LACHINE. — Marchand, r.; Turner, l.; Gladu, Bowden, Prince, Dupont, champ int.; R. Larivière, L. Larivière, Ogleman, champ ext.; Desjardins, Parent, Boston, Sauvé, subs.

Arbitres: Jimmy Doyle et Billy Eva.

A SOREL

CHOQUETTE. — Dallaire, r.; Coderre, l.; Couillard, Moore, Major, Dufort, champ int.; Allard, Blanchette et Martineau, champ ext.; Bergeron, St-Germain et Larivière, subs.

SOREL. — Galen, r.; Cummings, l.; Alarie, Yvon, Laplante et Reilley, champ int.; Dubé, Thounin, Rouleau, champ ext.; McWilliam, Gallagher, Pérodeau et Harris, subs.

Arbitres: Georges Bruno et Arthur Chrétien.

A GRANBY

SHERBROOKE. — Farrell, r.; Thormahlen, l.; Clark, Drapeau, Savage et Asselin, champ int.; Gingras, Dion et B. Clark, champ ext.; R. Dion, Camiré, Robillard et Roy, subs.

GRANBY. — Danis, r.; Deegan, l.; Elder, Cutter, Cockson et Miron, champ int.; Giard, Bougie et Ethebe, champ ext.; Bessette et Auger, subs.

Dow est attendu impatiemment à Saint-Hyacinthe

C'est demain après-midi que se déroulera le grand gala de baseball à Saint-Hyacinthe, alors que le club Dow rencontrera l'équipe locale pour l'ouverture de la saison 1935.

Cette partie est attendue avec impatience par les amateurs de l'endroit et de ses alentours et nous sommes assurés qu'une foule considérable se rendra au terrain du Collège Sacré-Cœur afin de voir évoluer leurs favoris contre les Braves.

Une réception officielle a été préparée pour la circonstance. Avant la partie, une parade sera faite à travers les rues de la ville et à l'arrivée des visiteurs sur le terrain, S. H. le maire T. D. Bouchard leur souhaitera une cordiale bienvenue. Le maire a aussi gracieusement accepté de lancer la première balle. M. Pierre Beaubien, vice-président des Brasseries Nationales et un fervent du sport, qui a rarement manqué d'assister aux parties du Dow, la saison dernière, a bien voulu accepter de prêter de nouveau son concours à l'Union Rose, gérant de l'équipe, et haussera de sa présence presque toutes les parties que Dow jouera cette année, et recevra la première balle demain.

Louis Bourdon ou Ovide Lahaie, avec Charlemagne Larivière, comme receveur, seront probablement le choix d'Ubaldo Rose pour l'ouverture des hostilités et seront opposés à Morin, lanceur gaucher qui aura charge du monticule pour le St-Hyacinthe. La partie commencera à 2 heures 30 précises, heure avancée.

Lundi, le 6. Fête du Couronnement, le club Dow ira rencontrer le St-Paul de Le Croix sur son terrain de la rue Fleury; la partie commencera à 2 h. 30 précises.

Tout est prêt à Laval-sur-le-Lac

En dépit de la pluie tombée au cours de la semaine, le parcours du golfe est maintenant en parfait état et l'on s'attend à ce qu'un bon nombre de golfeurs y aillent jouer leur première partie en fin de semaine. M. Gagnon, gérant du club, est rendu à Laval et il a tout préparé afin que les membres qui se rendront au chalet aujourd'hui puissent y trouver tout le confort nécessaire.

Le vainqueur rencontrera Henri Deglane

Ed Don George et Ed Strangler Lewis seront de nouveau aux prises lundi soir prochain à l'Arena Mont-Royal, alors que ces deux poids lourds se disputeront le championnat mondial de la lutte libre dans un match de deux dans trois, à finir.

Ce match est organisé sur l'ordre de la Commission athlétique de Montréal qui a déclaré ne pas être satisfaite du résultat du dernier match et pour éviter la répétition de ce qui s'est passé le mois dernier au Forum, le président Hogan a nommé un arbitre étranger pour diriger cette rencontre. Forbes, de Toronto, sera le troisième homme dans l'arène et des instructions seront données à cet effet pour forcer les deux athlètes à respecter les règlements. Il est entendu que les coups de poings, de genoux et autres coups du même genre seront interdits et si l'un des athlètes s'aventure à la brutalité pour vaincre son rival il sera disqualifié et le permis du luttteur sera révoqué par la commission locale.

Le promoteur Riopel a fait des arrangements avec les deux luttteurs aux prises lundi soir pour que le vainqueur accorde un match à Henri Deglane dans un avenir rapproché et le Français sera présent à l'Arena Mont-Royal, lundi soir, pour étudier le style de son prochain adversaire.

Deglane passera l'été en Amérique mais à l'automne il retournera à Paris où des engagements importants lui sont réservés. Le Coq Gaulois veut à tout prix retourner en Europe avec le championnat mondial car le titre lui permettrait de commander des bourses plus élevées et inutile de dire que Deglane se préparera avec soin en vue de sa prochaine rencontre pour le championnat.

Le programme du lundi soir est des plus intéressants et les fervents du sport de la lutte ne manqueront pas d'assister à la séance du promoteur Riopel; d'ailleurs si l'on en juge par la demande des billets l'on peut conclure que l'assistance de lundi soir établira un nouveau record à Montréal.

Tout le programme que présente Riopel est bâti autour de l'attraction extraordinaire qu'est la finale. A 45 minutes, Bibber McKoy, l'agile américain, rencontre l'Irlandais McKay et lui promet des misères à ses débuts ici tandis que les préliminaires ont plus que l'intérêt habituel.

Dans l'une d'elles, Jean Pusie, le bon athlète montcalais, revient donner son "coup d'épaulé" contre Arthur Legrand, dont la rentrée est triomphale, il y a quelque temps. Gino Garibaldi et Steve Znoski, sont aussi à l'affiche contre Red Ryan et Henry Pierce.

Ballon-au-panier à la palestre

La série des parties d'exhibition de ballon au panier, entreprise par la section féminine du National, est actuellement terminée.

L'équipe joua à différentes reprises contre les équipes suivantes: Arrows, Y.W.C.A., C.P.R., St. Albans, St. James United Church, Y.W.H.A., N.D.G., South W., St. Stephens, Rockets, Alerts, Canadiens Ladies, Montreal West and Champlain, New-York.

Le National termine sa saison avec huit parties de gagnées et 13 de perdues. L'équipe se composait comme suit: Centres, Miles Laurette Dansereau et Cécile Ledue; attaques, Miles N. de Lacasse, Jacqueline Beaudin, Françoise Lacasse et Anette Lefebvre; défenses, Miles Isabel Oughtred, Lorette et Marie Gagnon et Suzanne Lacasse. Substitut, Mlle Marcelle Georgetti.

Capitaine, Mlle Laurette Dansereau; gérante, Mlle Marie Lacasse; chronométreurs, M. Paul E. Lebel, René Gagnon et Mlle Jacqueline Ledue; arbitres, MM. Latour, Maurice Macé, Léon Cloutier, Jimmy Phillips, Jos. Hornstein, Allan Mille et Mlle Benjamin.

Tableau de récapitulation:

29 octobre: Arrows 23, National 14.

8 novembre: Y.W.C.A. 32, National 22.

16 novembre: National 12, Y.W.C.A. 20.

27 novembre: C.P.R. 21, National 17.

5 décembre: National 8, C. P. R. 34.

10 décembre: St. Albans 16, National 22.

15 décembre: National 32, St. James United Ch. 15.

19 décembre: National 13, Y.W.H.A. 52.

27 décembre: National 21, Y.W.H.A. 34.

30 décembre: National 14, Y.W.H.A. 12.

5 janvier: National 11, N.D.G. 40.

8 janvier: N.D.G. 25, National 19.

24 janvier: Y.W.H.A. 22, National 25.

4 février: Canadiens Ladies 24, National 18.

21 février: St. James 22, National 28.

25 février: Canadiens Ladies 22, National 19.

26 février: National 19, Y.W.H.A. 26.

26 février: National 24, St. James 21.

3 avril: National 34, Montreal W. 29.

5 avril: National 21, Rockets 8.

Liste des meilleures joueuses pour les 21 parties d'exhibition: Jacqueline Beaudin, 167; Marie Gagnon, 69; Marie Lacasse, 65; Laurette Dansereau, 39; Françoise Lacasse, 20; Cécile Ledue, 17; Isabel Oughtred, 15; Suzanne Lacasse, 13; Annette Lefebvre, 12; Lorette Gagnon, 4.

L'équipe a joué durant la saison 30 parties, compris ligue et exhi-nulles.

Liste des meilleures joueuses en tout: Jacqueline Beaudin, 241; Marie Lacasse, 130; Marie Gagnon, 111; Laurette Dansereau, 43; Françoise Lacasse, 38; Cécile Ledue, 24; Suzanne Lacasse, 21; Isabel Oughtred, 7; Annette Lefebvre, 12.

Les parties dans les grandes ligues

New-York, 4. — Les Giants ont frappé les balles de trois lanceurs des Reds de Cincinnati pour les vaincre par 9 à 2 hier après-midi. Carl Hubbell n'a alloué que six coups réussis à ses adversaires pour remporter sa troisième victoire de la saison. Hubbell n'a subi qu'une défaite depuis le commencement des séries.

Ce n'est que dans les première et dernière manches que Cincinnati fit ses 2 points. Entre ces deux manches, les Giants ont réussi à frapper 16 coups sûrs dont deux coups de circuit par Ott et Joe Moore.

La température menaçait à être la cause que seulement 2681 personnes ont payé leur admission pour voir les deux clubs à l'œuvre. Cincinnati... 100000001—2 6 2 New-York... 2310201x—9 16 0

Frey, Brennan, Herrmann et Lombardi; Hubbell et Mancuso.

BROOKLYN EN 2e PLACE

Brooklyn, 4. — Le Brooklyn s'est assuré la seconde position dans le classement de la ligue Nationale, mais sans difficulté. Après une joute très contestée, les Dodgers sont parvenus à remporter la victoire sur les Pirates de Pittsburgh par le résultat de 2 à 1 hier après-midi. Mungo et Weaver se sont livrés un beau duel sur le monticule en n'accordant que 6 et 9 coups réussis respectivement. Pittsburgh... 000100000—1 6 0 Brooklyn... 00000020x—2 9 1

Weaver et Padden; Mungo et Lopez.

Toutes les parties des ligues Américaine et Internationale ont été remises hier cause de l'inclemence de la température.

AMERICAINE

Washington-Chicago, remise, pluie.

New-York-St-Louis, remise, pluie.

Boston-Detroit, remise, pluie.

Philadelphie-Cleveland, remise, pluie.

AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Cleveland	9	2	818
Chicago	9	4	692
New-York	9	5	643
Boston	8	5	615
Washington	8	6	571
Detroit	5	9	357
St-Louis	5	10	167
Philadelphie	2	11	154

Aujourd'hui et demain: Washington à Chicago.

New-York à St-Louis.

Boston à Detroit.

Philadelphie à Cleveland.

NATIONALE

New-York 9, Cincinnati 2.

Brooklyn 2, Pittsburgh 1.

St-Louis à Boston, remise, froid.

Chicago à Philadelphie, froid.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
New-York	9	3	750
Brooklyn	10	5	667
Chicago	10	5	615
St-Louis	7	7	500
Cincinnati	7	9	438
Boston	6	9	417
Pittsburgh	6	9	400
Philadelphie	2	9	182

Aujourd'hui
Chicago à Philadelphie.
St-Louis à Boston.
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.

Demain
Chicago à Philadelphie.
St-Louis à Boston.
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.

Le tournoi du Y.M.H.A.

Le tournoi de lutte, pour les championnats amateurs de la province, se terminera ce soir au gymnase du Y. M. H. A. alors que les rencontres suivantes seront à l'affiche:

Semi-finales

145 livres: Celestino, C.P.R., vs Boissonneault, C.P.R.; Bruck, C.P.R., vs McNab, Central Y.

158 livres: L. Croux, Y.M.H.A., vs Auclair, Central Y.; B. Ovendon, Central Y., vs Giddon, C.P.R.

Finales

118 livres H. Wolfson, Y.M.H.A., vs L. Desrosiers, C.P.R.

123 livres: J. Finn, Central Y., vs R. Perron, Richelieu.

135 livres: L. Clarke, C.P.R., vs O. Desrosiers, C.P.R.

174 livres: Young, Central Y., vs Wolfe, Y.M.H.A.

191 livres: Colombo, Central Y., vs Ferguson, Central Y.

Poids lourds: A. Vinetsky, Y.M.H.A., vs H. Wisenthal, Central Y.

Ouverture de la saison de crosse

L'ouverture officielle de la saison de crosse se fera demain après-midi à 3 h. au stade du club Saint-Jean-de-Matha alors que ce dernier fera face au club La Casquette, du Groupe Sénior du Forum. Les directeurs des deux équipes étudieront le jeu des deux équipes et les clubs en vue de pouvoir mettre les meilleurs sous contrat ou plutôt de les approcher. Les gérants n'ont pas le droit de mettre des joueurs sous contrat avant le 15, date où les contrats seront émis aux gérants de clubs de crosse par la Q. A. L. A.

Le stade Saint-Jean-de-Matha sera le théâtre de plusieurs pratiques des clubs seniors du Forum la semaine prochaine. Verdun et Sherbrooke ont demandé deux fois la permission de s'exercer tandis que le Community N.D.G. tiendra une pratique vendred. Le soir prochain, le Saint-Jean-de-Matha lui-même tiendra deux pratiques. Dimanche le 12, le Verdun jouera contre le Saint-Jean-de-Matha tandis que le dimanche suivant ce sera au tour du Community N.D.G. de lui faire face.

Les coups de circuit

HIER:

Maîtres. — Ott, Giants, 1; Moore, Giants, 1.

J. Moore, Phillies, 6; Bonura, White Sox, 6; Ott, Giants, 6; Johnson, Athletics, 5; Frey, Dodgers, 5.

Total: Nationale, 78; Américaine, 63. Grand total, 141.

Internationale. — aucun.

Les meneurs. — Puccinelli, Baltimore, 10; Barton, Baltimore, 9; Abernathy, Baltimore 8; Mayo, Baltimore, 5; Ripple, Montréal, 4; Carnegie, Buffalo, 4. Total: 96.

LA RADIO

(Suite de la page 7)

4.00 Discours de Rudyard Kipling au banquet de la Société royale de Saint-Georges.

5.00 Service d'action de grâce à la cathédrale St-Jas. de Montréal.

6.00 Annonce de l'heure.

6.00 Programme de variétés.

6.30 Concert de Detroit.

6.45 La Renaissance campagnarde.

7.00 Annonce de l'heure.

7.00 En dinant.

7.25 Résultats des joutes de balle au camp.

7.30 Orob. de Gene Fogarty, du Château Laurier.

7.45



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
 Sous-directeur: R. F. Adrien, C.S.C., Collège Marguerite-Bourgeoys.
 Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
 Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.
 Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
 Entomologie: M. Gustave Chagnon, laboratoire de zoologie, Université de Montréal.
 Minéralogie-Géologie: R. F. De La Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
 Philatélie: R. F. Narcisse-Lévesque, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal, No 209.

4 mai 1935

Je tends la main!

Une fois n'est pas coutume!

Voici le Printemps. Les C. J. N., alertés par le soleil nouveau, se mettent à l'œuvre. La plupart des Cercles seront ouverts pour la saison prochaine. Ils auront une "Flora" pour les faire entrer dans le Jardin Enchanté.

Mais il est d'humbles petits Cercles tenus debout dans les écoles de Rang, par de vaillantes institutrices dont toute la richesse est l'intelligence et la bonne volonté, et qui, faute de quelques dollars, vont rester à la porte du Jardin!

Pour ceux-là, je tends la main! Ils sont une vingtaine, dispersés dans les Laurentides, au Lac-Saint-Jean, dans la Beauce, et jusque dans la Gaspésie.

L'école du Rang est un thème courant à belles phrases. Ce pourrait être aussi le milieu propice à la charité intellectuelle. S'il se trouve un citoyen désireux d'être utile de cette manière, le soussigné se fera avec bonheur son intermédiaire.

Frère MARIE-VICTORIN

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges
 Montréal - Du 14 au 20 octobre

GRAND CONCOURS SPECIAL DE DESSIN (II)

Troisième liste des Cercles exposants:

41. "Carles-Lemoine", Couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie, Chemin Chambly, Longueuil.

42. "Fleurs de la Rive", Académie des Saints-Angeles, Saint-Lambert, Comté Chambly.

43. "Flora-Laurentienne (La)", Postulat des SS. de Ste-Croix, Saint-Lambert, Comté Chambly.

44. "Gai-Savoir", Académie Savaria, Lachine.

45. "Gervais", Ecole Normale C.N.D., Joliette.

46. "Hélène-Boulé", Couvent des SS. de Ste-Anne, Saint-Henri, Montréal.

47. "Henri-Fabre", Ecole Normale Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Montréal.

48. "Héribaud-Joseph", Ecole Saint-Jacques, Montréal.

49. "Huard", Collège Jean-de-Brebeuf, Montréal.

50. "Immaculée-Conception", Eclairiers Canadiens-Français, Montréal.

51. "Iris-Laurentine", Ecole Rurale No 1, Saint-Sauveur des Monts.

52. "Jacques-Cartier", Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

53. "Jean-Berchmans", Ecole des SS. de Ste-Croix, 10780 rue Laverdure, Montréal.

54. "Joseph Arsène Richard", Ecole des SS. de la C.N.D., Verdun.

55. "Joseph Volontieri", Ecole Esther-Blondin, Montréal.

56. "Julie-Bertrand", Ecole N.D. du T. S. Sacrement, Montréal.

57. "Kalm", Mont-Saint-Louis, Montréal.

58. "L'Ange-Gardien", Couvent rue St-Jacques Ouest, Montréal.

59. "Laprairie de la Madeleine", Scolasticat du Sacré-Coeur, Laprairie.

60. "Laurentien", Ecole Rurale No 7, Nominique, Comté La-Belle.

Nous publierons bientôt une nouvelle liste de donateur de prix: ceci est une allusion délicate à tous les amis des C. J. N.

Dès samedi prochain, nous commencerons la publication de trois concours de pédagogie, destinés spécialement aux Cercles des écoles normales.

Le Secrétaire du Comité d'Organisation.

GRAND CONCOURS SPECIAL DE DESSIN

SECTIONS B et D

Composition originale d'une capitale ornée, dont les mieux réussies figureront dans l'Album Souvenir de l'exposition régionale des C. J. N. 1935.

EXPLICATIONS:

10 La lettre choisie doit être celle qui commence le nom d'une fleur de notre flore canadienne, d'un arbre, d'un oiseau ou d'un animal dont le dessin servira de motif pour orner cette même lettre. Exemple: la lettre T pour un trille, S pour une sanguinaire, H pour une hirondelle, P pour un peuplier, C pour un cerf, etc.

20 La lettre elle-même, partie principale de la composition, devra être très simple et parfaitement formée. Vous la choisirez dans les gros caractères d'imprimerie moderne. Elle devra occuper le tiers de la partie supérieure d'un rectangle de 2 x 6 pouces ou le quart supérieur à droite d'un rectangle de 3 x 5 pouces. Vous la laisserez blanche, en remplissant d'encre noire la fraction du rectangle qu'elle occupe. Cette encre doit être absolument noire, à cause du procédé de la photographie qui l'exige ainsi. (Cartes India Ink). (Papier bien blanc et à grain très fin).

30 Le motif d'ornementation.

Boîte aux questions

Q.—Par l'entremise de votre "Boîte aux questions", je désirerais quelques renseignements sur certaines plantes de mon herbier. Il y a deux ans, on m'a apporté de Chambly du Chalef argente. Est-ce une plante rare au Canada?

On m'a dit aussi que le *Podophyllum peltatum* est très rare. Comme j'ai découvert une colonie d'une centaine de pieds, j'aimerais savoir si cette plante est aussi rare qu'on le dit.

A trois ou quatre reprises, j'ai tenté, sans succès, de faire sécher convenablement de l'Asclépiade, que l'on appelle vulgairement "petits moutons" ou "colonnier". Je désirerais savoir s'il y a un procédé pour obtenir un beau spécimen. (Gerard L., élève de philosophie, L'Assomption).

R.—Le Chalef argente (*Elaeagnus argentea* Pursh) est en effet très rare dans le Québec. Les localités connues sont: Ile d'Orléans, Québec, Le Bic, Témiscamingue. Je voudrais connaître la station de Chambly dont vous parlez. Plusieurs de mes élèves ont herborisé soigneusement à Chambly et n'ont pas signalé cette plante.

Le *Podophyllum peltatum*, si commun dans l'Ontario et aux Etats-Unis, trouve ici sa limite au nord, et n'existe qu'à l'état de colonies isolées. On le connaît à la Pointe-du-Lac, à Yamaska, et au Mont-Royal. Vous me dites connaître une station à l'Assomption. Je voudrais connaître la situation exacte de cette station.

Vos difficultés pour sécher convenablement l'Asclépiade ne m'étonnent pas. Pour cette plante comme pour toutes les plantes plus ou moins charnues, le moyen de sécher bien est de sécher vite, pour éviter les fermentations et les oxydations. Employez des papiers sécheurs préalablement chauffés au soleil ou sur le poêle, et changez-les une ou deux fois par jour.

F. M.-V.

Ordinations chez les Oblats

Deux ordinations sacerdotales viennent d'avoir lieu dans la région de Montréal. Son Excellence Mgr Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, a conféré l'ordination sacerdotale dimanche dernier au Père Gérard Millette, O. M.I., à la chapelle du noviciat de Ville-LaSalle. Le Père Millette est un ancien paroissien de Saint-Pierre-Apôtre. Il avait fait ses études classiques au Collège de Montréal et ses études théologiques chez les Pères Oblats. Il a célébré sa première messe à la chapelle de l'hôpital général des Soeurs Grises.

Mercurel, Son Excellence Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, a conféré la prêtrise à l'abbé Martin, à l'église paroissiale des Saints-Angeles, à Lachine. Ce jeune abbé était retiré chez les Oblats. Il appartient au vicariat de Mgr Guy. Comme il l'a lui-même annoncé au banquet qui a suivi la cérémonie d'ordination, le nouvel ordonné sera secrétaire particulier de Son Excellence Mgr le vicaire de Grouard.

Le 24 juin prochain aura lieu l'ordination sacerdotale de trente-trois scolastiques des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, à Ottawa, à l'église paroissiale Ste-Famille, selon ce qu'on apprend de la maison oblato de Montréal.

Les hôteliers de la campagne

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION, LE 13 MAI

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des hôteliers de campagne aura lieu à l'hôtel Queen, salon "A", à 10 heures du matin, lundi, le 13 mai prochain. Le président et le secrétaire donneront un résumé des activités pour l'exercice 1934-35, après quoi, on procédera à l'élection des officiers et des directeurs pour l'année 1935-36. Tous les membres sont invités à s'intéresser aux élections de leurs officiers. A 1 h. 30 de l'après-midi, dans la Salle espagnole du même hôtel, on servira un déjeuner intime pour tous les membres et leurs amis. Les dames-hôteliers sont particulièrement invitées à assister à ce déjeuner. Des invités de marque adresseront la parole.

Bourse des échangistes

Nous publions tous les samedis une liste d'échangistes à laquelle tous nos lecteurs sont invités à s'inscrire. Il suffit, avec le coupon ci-dessous, de donner ses noms, prénoms, âge si l'on veut, son adresse et dire le genre de timbres offerts et ceux qu'on recherche, par exemple: — Echange Canada, pour France, etc.

Des demandes d'échanges sous des initiales ne sont pas acceptées — il faut des noms.

Il est entendu que cette publication est faite sans responsabilité de notre part. Nous présumons de la probité de tous; il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit placé sur la "liste noire".

— Arthur Bélanger, 4283, rue Fabre, Montréal. — Canada, avion, général.

— Jean-Raymond Corriveau, St-Vallier, (Bellevue), Qué.—Général.

— Paulin de Courval; boîte 97, Victoriaville, Qué.—Général.

— Jean Croteau, au Séminaire, Nicolet, Qué.—Canada, T-Neuve, Mexique, Col. Afrique pour général.

— Maurice Labrie, 393, Saint-Philippe, Montréal.—Canada pour général.

— Laurent Morissette, B. P. 353, Ste-Agathe des Monts, Qué.—Général.

— Jean-Marie Provencher, La Ferme, Abitibi, Qué.—Canada, Autriche, Turquie pour général.

— Mlle Claire Roger, Plessisville, Qué.—Général.

— Paul Roy, 16 ans, 688, Terrasse Iberville, Montréal.—Général.

— Réginald Robert, 6437, Laurendeau, Montréal.—Général.

Coupon à détacher et à adresser à Phil Athely, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

BON pour une inscription à la BOURSE des ECHANGISTES Nul après le 15 mai.

Nouveautés et unités recherchées

* signifie neuf.

2—Australie, 1934 — Centenaire Melbourne et commémor. Macarthur .06

2—Belgique, 1932-35 — Dernier portrait Albert I et premier portrait Léopold III .05

1—Belgique, 1932 — Ballon du prof. Piccard, 75c, brun .03

1—Brésil, 1934 — Commémor. R. P. Archetti, S.J., apôtre du Brésil .12

1—Espagne, 1930 — Effigie Lindbergh; traversée de l'Atlantique .20

1—Grèce, 1934 — St-Démétrius; émis de Salonique .03

1—Italie, 1930 — Mariage royal; effigies Humbert et Marie-José .03

1—Luxembourg, 1934 — Jean l'Aveugle; timb. bienfaisance .03

1—Siam, 1932 — Effigie, Prajadhipok, roi abdicataire .03

2—Suède, 1932 — 3ème cent. mort tragique du roi Gustave-Adolphe .05

Port en plus sur commande de moins de \$1.00.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE.

BAZAR POSTAL

430 Notre-Dame Est — Montréal

Graphologie, au "Devoir"

Maryse L. — Délicate et sensible, elle a un cœur tendre qui s'attache facilement et fidèlement.

Un peu d'égoïsme entraîne de la susceptibilité, mais elle oublie vite ses griefs, les impressions étant vives mais superficielles.

Bonne, capable de se dévouer pour ceux qu'elle aime, elle est généreuse et l'esprit de protection est accentué.

La volonté est faible, variable, et très influençable. L'humeur est capricieuse: elle aime à contredire et à discuter pour des insignifiances.

Orgueil vaniteux, désir de plaire qui ne l'abandonne guère et qui se traduit de la coquetterie, si elle n'est sincère et si franche. Vivacités et impatiences fréquentes.

Pierre-Paul. — L'esprit est sensé, raisonneur et réfléchi et fait contre-poids à une imagination active et vive qui se trouve ainsi contrôlée. Beaucoup de bonté délicate, généreuse et dévouée.

Une parfaite simplicité abolit absolument toute tendance à la vanité, et Pierre-Paul est toujours spontané et naturel.

C'est un modeste... et ils sont rares en ce monde!

La volonté est impulsive, très active, ardente. Il est autoritaire et emporté, et cependant, plus facile à influencer qu'on ne le croirait au premier abord.

Impressionnable, facilement attristé, et malgré son initiative, facilement rebuté par les difficultés.

Droit, sincère, enthousiaste, très estimable et inspirant la confiance qu'il mérite entièrement.

Michel-Ange. — C'est un nerveux, impressionnable, capricieux, d'humeur très inégale et difficile. Sa lutte contre les manifestations de sa sensibilité est visible et accentue le caprice.

Il est triste, c'est même un pessimiste, voyant tout en noir.

Préjugés et entêtement, n'améliorent pas les choses: Michel-Ange déteste, s'entête, discute et se fâche plus souvent qu'à son tour.

Il a une manière franche mais rude de dire les choses, et ce n'est pas facile de s'entendre avec lui, malgré sa bonne volonté et son désir de bien faire.

Il voit les résultats décevants de ses actions et de ses discours sans toujours bien comprendre comment tant de bonne volonté a eu si peu de succès.

Il a du cœur et de la délicatesse.

Il a besoin de sympathie et d'affection, mais il ne ménage guère plus ses amis que les autres. Ici, l'impressionnabilité, l'irritabilité et la nervosité ont un caractère un peu maladif qu'il faudrait surveiller et soigner en évitant les grandes excitations et le surmenage.

Madel. — Sensée, droite, bonne et généreuse, elle a une belle nature bienveillante et généreuse pour qui le dévouement est naturel.

Active et courageuse, elle est tout initiative et dévouement. Elle est autoritaire et elle aime à conduire son monde vivement, sans dureté, quoiqu'elle ne soit pas bien patiente.

Ses idées sont personnelles, et elle ne les modifie pas facilement: elle contredit et discute avec chaleur pour les défendre, et, quand c'est possible, pour les imposer.

Une grande réserve marche de pair avec sa spontanéité, la réserve s'opposant aux confidences et à l'intimité la spontanéité lui permettant d'être aimable et cordiale avec tout le monde.

Active, ambitieuse de bien faire, courageuse et persévérante.

La volonté est énergique et ardente.

Belle nature capable de grandes choses et qui exercera beaucoup

d'influence plus tard, dans son entourage.

Les yeux rieurs. — Elle est étourdie, superficielle, avec un côté enfantin et naïf que l'âge corrigera en partie. En partie seulement, car elle ne sera jamais bien sérieuse.

L'imagination est vive et romanesque, elle n'a aucun sens pratique et pas du tout l'habitude de la réflexion.

Un peu vaniteuse, un peu coquette, capable de dissimulation pour

arranger ses petites affaires, c'est la jeune fille ignorante de la vie, remplie d'illusions, un peu gâtée, qui ne deviendra *quelqu'un* que lorsque la réalité de la vie lui apparaîtra et la heurtera. Elle se modifiera alors. Comme le cœur est bon, affectueux, sensible, il est possible qu'elle apprenne à dominer son égoïsme et qu'elle soit dévouée pour ceux qu'elle aime. Gaie, sociable et aimable à ses heures, car l'humeur est capricieuse.

Jean DESHAYES

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

CHARBON

\$5.00 et plus.

3,000 cord. d'énergie, 8.00 à 10.00

WILSON FRERES

Jos. CHARLEBOIS, prop.

AMHST 7153.

Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et en timbres-poste doit accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

"DEVOIR"

Samedi, 4 mai 1935.

Un coupon valable et en timbres-poste doit accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.



Vivent le Roi et la Reine

Afin de permettre à nos employés de participer pleinement aux grandes démonstrations préparées en vue du Jubilé de Leurs Majestés — le plus grand magasin français de l'Empire Britannique sera

fermé lundi 6 mai toute la journée

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Profitez-en pour compléter vos achats de fin de semaine.

Voyez nos annonces lundi. Vous y trouverez de grandes aubaines pour la "SEMAINE DU JUBILE".

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

LIVRES DE PRIX CANADIENS DES

Editions Albert Lévesque

Série: "ALBUMS CANADIENS"

Format 7 1/2 x 9 1/2, volumes d'environ 192 pages chacun; illustrations en couleurs

	l'ex.	la douz. du même titre
JEAN BRUCHESI		
L'Épopée canadienne (4e mille)	\$0.75	\$6.00
Abbé ADELARD DESROSIERS		
Notre Jacques Cartier (3e mille)	0.75	6.00
JULIETTE LAVERGNE		
La Vie gracieuse de Catherine Tekakwatha (3e mille)	0.75	6.00
PIERRE BENOIT		
Vie inspirée de Jeanne Mance (3e mille)	0.75	6.00
BENOIT BROUILLETTE		
Le Canada par l'image	0.75	6.00
ADOLPHE NANTÉL		
Au pays des bûcherons (4e mille)	0.75	6.00
ROBERT RUMILLY		
La Vénéryrie (3e mille)	0.75	6.00

Ces ouvrages sont en vente au Service de Librairie du "Devoir"

d'influence plus tard, dans son entourage.

Les yeux rieurs. — Elle est étourdie, superficielle, avec un côté enfantin et naïf que l'âge corrigera en partie. En partie seulement, car elle ne sera jamais bien sérieuse.

L'imagination est vive et romanesque, elle n'a aucun sens pratique et pas du tout l'habitude de la réflexion.

Un peu vaniteuse, un peu coquette, capable de dissimulation pour

arranger ses petites affaires, c'est la jeune fille ignorante de la vie, remplie d'illusions, un peu gâtée, qui ne deviendra *quelqu'un* que lorsque la réalité de la vie lui apparaîtra et la heurtera. Elle se modifiera alors. Comme le cœur est bon, affectueux, sensible, il est possible qu'elle apprenne à dominer son égoïsme et qu'elle soit dévouée pour ceux qu'elle aime. Gaie, sociable et aimable à ses heures, car l'humeur est capricieuse.

Jean DESHAYES

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

CHARBON

\$5.00 et plus.

3,000 cord. d'énergie, 8.00 à 10.00

WILSON FRERES

Jos. CHARLEBOIS, prop.

AMHST 7153.

Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et en timbres-poste doit accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

"DEVOIR"

Samedi, 4 mai 1935.

Un coupon valable et en timbres-poste doit accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.



Le duc de Clarence (futur George V) et la princesse Mary de Teck (reine Marie d'Angleterre) au matin de leur mariage, en 1893.